—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. V. | EDMONTON, ALBERTA, LE 19 JUILLET 1933 | No 37.

Son Honneur le juge Dubuc est réélu président général de l'A.C.F.A.

Délégués officiels des cercles au congrès

ATHABASCA
M. J.-A. Daigneault.

BEAUMONT
MM. Charles Soucy, Albert Rivard, Arthur St-Pierre.

BONNYVILLE
M. Ph. Durocher, M. et Mme J.-N. Vallée. Ces derniers représentaient aussi le Cercle de Cold Lake.

BROSSEAU-DUVERNAY
MM. J.-B. Vincent, Joseph Rioux.

CALGARY
Dr L.-O. Beauchemin, M. et Mme J.-R. Miquelon, Mme R.-M. Spence, M. J.-T. Demers.

DONNELLY
MM. Edouard Cimon, M. l'abbé J.-Léon Roy, MM. Léopold Roy, C.-E. Jamault, Emile Rouleau, Edouard Brisson, R. Pariseau.

FALHER
M. l'abbé Charest remplaçant du R. P. S. Lajoie, O.M.I., M. Bernard Bujold, Mme F. Plourde, M. A. Poirier.

GIROUXVILLE
M. l'abbé J.-A. Normandeau.

IMMACULEE CONCEPTION
M. l'abbé J.-R. Ketchen, Mme J.-L. Montpetit, MM. Paul Jenvrin, H. Boulanger.

LAFOND
Mme A. Goudreau, M. L. Desaulniers, M. l'abbé J.-M. Boucher.

LAMOUREUX
M. l'abbé H. Garnier, MM. Arthur Lamoureux, Siméon Langlois.

LEGAL
M. l'abbé H. Goutier, M. l'abbé R. Bérubé, M. Thibault, eccl., MM. Delphis Coulombe, A. Paquette, J. St-Martin, A. Lavoie, Adélard Leblanc, Mme Lefebvre, Mlles Cécile Vandal, Florida Vaugeois, M. Demers.

McLENNAN
M. et Mme Alphonse B. Côté.

MORINVILLE
Mgr M. Pilon, P.D., M. Adrien Sabourin.

PICARDVILLE
M. l'abbé B. Marchand, MM. Jérôme Lambert, Fred. Lapierre.

SAINT-ALBERT
R. P. J.-L. Binet, O.M.I., MM. A. Labelle, R. Tétreault, H. Tétreault.

SAINT-CHARLES
M. Ovila Sabourin.

SAINT-EDMOND
Mmes Albert Dupuis, Léo Belhumeur, Louis Normandeau, Laurent Lamoureux, M. l'abbé Emile Tessier, MM. Adélard Garon, François H. Coulombe.

SAINT-FRANÇOIS
RR. PP. Jean Capistran, O.F.M., Ildephonse, O.F.M., MM. Alfred Mireault, D. Bouvier, C. Potvin.

SAINT-JOACHIM
R. P. A. Boucher, O.M.I., S. H. le juge L. Dubuc, MM. H.-E. Patenaude, Paul-E. Poirier, J.-H. Julien, J.-H. Tremblay, Maurice Lavallée, J.-L. Picard, L.-A. Giroux, M.P.P., J.-E. Morrier, J.-W. Pigeon, C.-E. Gariépy, Ernest Côté.

SAINT-PAUL
MM. Lucien Maynard, J.-W. Beaudry, P. St-Amour, J.-L. Gibeault, Mme E. Lachapelle, Mlle Alice Lavoie.

TANGENT
R. P. Léon Nadeau, O.M.I.

VILLENEUVE
M. Joseph Savoie.

CHAUVIN
M. Eugène Côté.

VEGREVILLE
M. Lionel Forcade.

Visiteurs

M. J.-E. Fontaine, représentant du Pacifique Canadien de Winnipeg.

M. J.-E. Laforce, de Montréal, représentant du chemin de fer National du Canada, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'Association Canado-Américaine de Manchester, N.H., E.U.

En plus assistèrent aux séances S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, le T. R. P. U. Langlois, O.M.I., provincial des RR. PP. Oblats, les RR. PP. du Juniorat, les RR. PP. du Collège des Jésuites et les RR. PP. du Collège Séraphique des Franciscains ainsi que les religieuses de l'hôpital Général et de la Miséricorde et des religieuses de toutes les communautés du district d'Edmonton. Deux représentants de l'Avant-Garde Saint-François d'Edmonton-Nord et Mlle R. Sabourin représentante de "l'Amicale" de Morinville.

Le septième congrès de l'A.C.F.A. remporte un grand succès

Le congrès s'est ouvert en présence de nombreux délégués et visiteurs—Discours de bienvenue de S. H. le juge Lucien Dubuc et du maire D. K. Knott—Messe solennelle du congrès célébrée par Mgr Leo Nelligan, P.D.—Sermon prêché par le R. P. Ubald Langlois, O.M.I., provincial des Oblats—Rapports du trésorier général et du secrétaire général—Travail sur les problèmes agricoles—Discours prononcé en français par l'hon. Perren Baker, ministre de l'éducation—Travail présenté par le R. P. Joseph Fortier, S.J., sur l'enseignement dans les écoles primaires—Résolutions adoptées par le congrès—Amendements à la constitution—Elections des membres de l'Exécutif—Séance solennelle de clôture à l'Ecole séparée—Discours de S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., du juge en chef Harvey, administrateur de la province, de Mgr Leo Nelligan, P.D., de l'hon. M. Reid, représentant de M. le premier ministre, du docteur Wright, de M. J. E. Laforce

Les avant-gardistes de Legal et les membres du cercle de l'A.C.F.A. de Donnelly à l'honneur

Ouverture du congrès

MERCREDI SOIR

Le septième congrès de l'A.C.F.A. s'est ouvert mercredi, à 9 h. 15 p.m. dans la salle de l'école séparée, 103e rue.

En raison de la magnifique température qui prévalait, une foule nombreuse se pressait dans la salle. Accompagné de S. H. le maire D. K. Knott, S. H. le juge Lucien Dubuc, président de l'A.C.F.A., se dirigea vers l'estrade. Puis, dans une attitude de recueillie, la foule chanta avec force l'hymne national, O Canada.

S. H. LE JUGE DUBUC

En sa qualité de président général de l'A.C.F.A., le juge Dubuc souhaita la bienvenue aux délégués et aux visiteurs. "Il me fait plaisir comme président de l'Association canadienne française de l'Alberta, de vous offrir, délégués et visiteurs du congrès de l'A.C.F.A., la plus cordiale bienvenue à Edmonton. Nous avons pensé qu'il serait sage de faire l'ouverture du congrès ce soir afin de venir immédiatement en contact les uns avec les autres et réserver deux jours entiers à l'étude et à la discussion des problèmes qui vous seront exposés demain et vendredi.

A cause de la mauvaise température qui a sévi ces jours derniers et a rendu les chemins impraticables, nous n'avons pas le bonheur de compter au milieu de nous, ce soir, la présence de quelques délégués du nord. Nous aurons assurément le plaisir de les saluer demain.

Depuis le dernier congrès, notre Association a marché de progrès en progrès; les rapports qui vous seront soumis au cours de ce congrès vous démontreront l'excellent travail qu'elle a accompli. Je suis persuadé qu'à l'issue de ce congrès, notre Association continuera de marcher dans la voie du succès. En effet, j'ai eu le plaisir de constater jusqu'à quel point l'exécutif général se dévoue à promouvoir les intérêts de la cause canadienne-française. N'oublions pas non plus notre secrétaire qui s'est dévoué d'une façon spéciale et qui mérite par conséquent les plus chaleureuses félicitations.

La chose la plus importante dans un congrès n'est pas de faire de longs discours, mais de faire beaucoup de travail dans le sens de nos intérêts nationaux. Je ne vous ferai pas de discours car je vous avoue humblement que je ne suis pas passé maître dans l'art de faire des discours.

Je suis heureux de constater que vous êtes venus nombreux ce soir. J'espère qu'à chacune des séances du congrès l'assistance sera encore plus nombreuse. Je demande à tous les délégués de faire connaître leurs opinions, d'exprimer leurs idées sans fausse honte, puisqu'ils sont ici pour travailler à l'avancement des intérêts chers à tous les Canadiens français. Pendant deux jours, nous serons réunis comme des frères. Travaillons tous ensemble afin d'assurer le succès de ce congrès."

Puis s'adressant à S. H. le maire Knott, M. le juge Dubuc lui offrit les compliments de l'Association canadienne-française. Il lui dit que l'Association prenait une vigueur toujours croissante d'année en année et qu'elle comptait des membres dans les quatre coins de la province. "Nous avons l'intention de faire notre part dans l'avancement du progrès économique et social de cette province. De plus, tous les grands hommes d'état canadiens n'ont pas craint de déclarer que les Canadiens français sont aussi loyaux que les Canadiens d'autres races à la couronne britannique. Nous sommes ici depuis plusieurs siècles et nous savons que nous sommes chez nous. Vous avez sans doute constaté, M. le maire, que les Canadiens français sont respectueux des lois et qu'ils forment un solide rempart aux agitations subversives de l'ordre social et économique. C'est pourquoi, je suis très heureux de vous les présenter et vous prier de bien vouloir leur dire quelques mots."

S. H. LE MAIRE KNOTT

Je réalise ce soir combien grand est mon regret de ne pouvoir vous adresser la parole dans votre langue. Cependant, je suis un de ces Canadiens de naissance qui a été élevé dans la province d'Ontario et qui a contribué à l'édification de notre pays, le Canada. De plus, comme anglo-canadien, je n'ignore pas qu'il y a actuellement au Canada deux grands peuples qui forment une nation vivant en paix et en harmonie. J'ai toujours aimé à étudier l'histoire du Canada et je sais que la race française a apporté au Canada quelques-unes des plus belles traditions, quelques-unes des meilleures coutumes, et l'une des plus belles langues du monde.

Il est vrai que le Canada est une jeune nation, mais depuis les quelques années écoulées depuis la Confédération, le Canada a vécu comme une grande nation. De plus, les droits, les privilèges, la langue des Canadiens français ont été sauvegardés. Et ce n'est pas sans raison, car si nous lisons l'histoire du Canada, nous constatons que les Canadiens français ont beaucoup accompli pour le Canada et tous les Canadiens de langue anglaise qui ont le sens de la justice reconnaissent que les droits, les privilèges et la langue des Canadiens français doivent être sauvegardés. M. Knott parla ensuite du bel avenir qui se dessinait pour le Canada. Puis, il déclara qu'il était fier de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux Canadiens français si respectueux de l'autorité légitimement établie. Avant de terminer, il dit quelques mots d'appréciation de notre hymne national, O Canada.

Jeudi, le 13 juillet

AVANT-MIDI

La deuxième journée du congrès s'ouvrit, le lendemain, par la célébration d'une messe à laquelle Mgr Leo Nelligan, P.D., vicaire général de l'archidiocèse, officiait. Le R. P. Ubald Langlois, O.M.I., provincial des Oblats de la province Alberta-Saskatchewan, prononça le sermon dont nous sommes très heureux de publier le texte complet.

> Et, ut appropinquavit, videns civitatem flevit super illam.
> (Luc, XIX, 41)
>
> Et quand il fut proche, voyant Jérusalem, Jésus pleura sur elle.

Monseigneur, mes Frères,

On a appelé ce passage où S. Luc nous montre notre divin Sauveur les yeux fixés sur sa patrie: "Un des joyaux du saint Evangile."

C'était au jour de son entrée triomphale. Jésus, monté sur l'ânesse, s'en venait de Béthanie, aux acclamations de ses disciples et d'une foule immense, quand, tout à coup, au détour de la montagne, Jérusalem lui apparut dans toute la splendeur de ses palais et de son temple. C'était la vision de la patrie terrestre qui venait, à la veille de sa mort, réveiller au fond de son coeur, les sentiments les plus nobles et les plus profonds que Dieu ait permis à l'homme de ressentir ici-bas. Et la contemplant, Jésus en embrassait toute l'histoire passée, présente et future: histoire des prédilections divines qui s'étaient manifestées avec des tendresses sans pareilles, histoires de l'ingratitude humaine poussée à son comble, histoire des vengeances célestes les plus terribles, histoire d'amour toujours de la part de Dieu. Ah! qu'il dût être beau et divin, le Fils de Dieu pleurant! Quelle fierté dans ce regard, malgré la tristesse qui le voile, et quel amour dans ces larmes! Ceux qui voient en cette scène une faiblesse de l'âme de Jésus ne connaissent rien du coeur de l'homme. Faiblesse tant que vous voudrez; mais faiblesse adorable qui consacra ce sentiment si grand qui s'appelle l'amour de la patrie et qui en fut comme le baptême au fond du coeur humain.

Ce regard aimant de Jésus, je voudrais pouvoir l'évoquer devant vous, mes frères, en ce matin qui vous amène aux pieds de Son Calvaire pour lui consacrer les délibérations de votre Congrès. Le regard du Maître, voilà ce qui doit briller dans vos yeux et éclairer vos esprits, à l'heure où, comme Lui, au détour de la route, vont vous apparaître, dans une lumière inaccoutumée, les grandeurs et les beautés de votre patrie, avec les problèmes angoissants que cette grandeur à promouvoir et cette beauté à maintenir posent à l'attention généreuse de ses enfants.

Aussi bien convenait-il que vous vinssiez demander au Maître Lui-même de vous enseigner comment pratiquer cet amour, puisqu'il vous en a donné le premier l'exemple; et convenait-il également que, dans la personne de Mgr le vicaire général, l'Eglise catholique vous y encourageât par la présence de l'autorité ecclésiastique de l'archidiocèse; car "Si le catholicisme, disait un jour S. S. Pie X à un groupe d'évêques de France, devenait l'ennemi de la patrie, il cesserait, du coup, d'être une religion divine". Vous devez donc vous sentir tout à fait à l'aise, vous qui vous rassemblez pour discuter les questions brûlantes de votre programme, puisque Dieu et l'Eglise vous invitent à le faire afin de mieux vous instruire de vos devoirs.

Et parmi ces devoirs, en voici un sur lequel vous me permettrez d'insister un peu; il fera l'objet de notre petit entretien.

I. LES PRINCIPES

Amour et justice

Mes frères, l'amour de la patrie, comme l'amour de Dieu, est l'un des devoirs les plus sacrés de l'homme. En créant l'homme, Dieu lui a jeté la semence de cet amour au plus intime de l'âme; et comme l'oiseau s'attache à son nid, comme la fleur tient par toutes ses racines au sol qui la pousse, ainsi l'homme aime naturellement son pays. Cependant de peur que le coeur de l'homme ne vint à se pervertir, Dieu-Créateur lui a fait un commandement de cet amour: "Père et mère, tu honoreras"; et Dieu le Fils a voulu en ressentir toutes les atteintes: toutes les joies et toutes les fiertés comme toutes les tristesses.

Oui pour aimer sa patrie comme il faut, il faudrait pouvoir la regarder avec les yeux dont Jésus regardait la sienne, c'est-à-dire avec des yeux tout pleins d'amour et tout pleins de justice.

Ecoutez l'analyse singulièrement pénétrante que St-Thomas a faite du double élément dont se compose le vrai patriotisme, celui que l'Eglise bénit et qu'elle a élevé au rang de vertu chrétienne. C'est l'analyse même des bases de la charité fraternelle. L'amour, dit-il en substance, se pratique envers le prochain dans la mesure où le prochain est quelque chose de nous-mêmes, et plus le prochain est proche de nous par le sang, par le coeur et par les racines de la vie, plus l'amour doit être fort et généreux. Mais ce n'est plus l'amour, c'est la justice qui doit primer, si dans le prochain on considère au contraire ce qui le distingue et le sépare de nous. Donc amour dans la mesure où le prochain est quelque chose de moi; justice en tout ce qui le différencie de moi, telle est la règle d'or de la charité divine.

"Ainsi, disait dernièrement Son Em. le Cardinal Villeneuve, à tout homme, du fait qu'il tient à ma nature d'homme, je dois amour et bienveillance: voilà le fondement de l'internationalisme du meilleur aloi; mais selon qu'il se sépare et se diversifie de moi, je lui dois justice et il me la doit; c'est la raison première des patries diverses et de leurs droits intangibles. Selon que je suis de telle patrie, je l'aime et la défends; selon que je ne suis pas de telle autre, je la respecte dans ses droits. Amour donc avant tout à ce qui est ma patrie, à ce qui est plus que le reste, quelque chose de moi-même. Cela va de soi, M. F., c'est la voix même de ma nature qui me le dit, ceux qui sont de même sang que moi, et qui par suite sont de ma langue, de mes habitudes de pensée et de sentiment, tiennent plus à moi que ceux qui ne s'y rattachent que par l'habitation du même territoire et la sujétion au même gouvernement. Plus pressants sont donc mes devoirs d'amour envers les premiers; mais envers les autres j'ai des devoirs de justice d'autant plus graves."

Une fois ces principes bien établis et bien compris, comme il est facile de se retrouver dans le dédale des devoirs de la charité et de dresser la hiérarchie des obligations qu'entraîne la pratique du patriotisme.

II. Leur application

Peut-être allez-vous me dire, pourquoi nous exposer à nous ces principes, et en un tel jour? Craindriez-vous que dans notre conduite, depuis notre dernier Congrès par exemple, nous ayons manqué à la justice envers les gens d'autres nationalités qui nous entourent? Non, M. F.; devant Dieu, je crois pouvoir affirmer que le chauvinisme et le fanatisme national ne sont pas votre fait; je crois que, dans toute l'histoire de notre race, la mesure de justice qu'elle a rendue a toujours été plus large que celle qu'elle a reçue. D'ailleurs par tempérament et par formation chrétienne séculaire, nous sommes portés à nous mettre à la gêne pour ne pas incommoder les autres, et cela au prix souvent non seulement de sacrifices personnels, mais encore d'accrocs à la justice que nous devons aux nôtres.

Mais au début de ce Congrès qui doit être un examen de conscience sérieux, en face du Dieu qui vous aime et vous prêche la charité, mais la charité bien ordonnée, je me demande si vous avez assez bien compris votre devoir impérieux d'amour envers les vôtres, et surtout envers l'âme catholique et française qui bat dans vos poitrines et dans celles de vos enfants.

Je n'ai garde d'oublier qui vous êtes, M. F. Ici sous mes yeux, à m'écouter, vous n'êtes qu'une poignée; mais vous êtes les mandataires des 40.000 Français catholiques de l'Alberta. Vous êtes le levain qui doit travailler la masse. Dans ce petit peuple qui vous a élus, qui a placé sa confiance en vous, vous devez être en quelque sorte la tête qui pense, le coeur qui aime et la volonté qui agit. Vous êtes ses chefs; c'est à vous à la guider, à l'entraîner, à l'éclairer sur ses devoirs, à veiller sur ses intérêts, à lui donner l'exemple, à le défendre contre lui-même, contre toutes les tentations de découragement, de défaitisme et de capitulation. Encore une fois. vous n'êtes qu'une poignée, c'est peu; mais, dites-moi, si cette poignée du moins avait tenu bon, chacun à son coin, chacun à son poste, dans son devoir de chaque jour, ne fut-ce que depuis le dernier Congrès, pensez-vous que notre groupe ne serait pas plus fort et notre influence plus féconde pour Dieu et pour la patrie?

C'est pourquoi, si je vous ai rappelé tout à l'heure que le premier devoir de votre patriotisme devait être un devoir d'amour, c'était afin d'avoir le droit de vous demander si vous aimiez assez, et assez bien, le patrimoine ancestral dont vous êtes les héritiers naturels et les défenseurs attitrés?

Le sort, la survie de ce patrimoine, vous le savez, se rattache à la survie de trois facteurs principaux: la famille, gardienne des traditions, de la langue et de la foi; la paroisse, qui permet l'éclosion et la conservation de la famille; l'organisation, dont la force est le mur de soutien de vos paroisses, leur remplaçante au besoin, et l'autorité obéie des chefs, le drapeau que l'on suit jusqu'au bout.

Eh bien! aimez-vous vos familles? Aimez-vous vos paroisses? Aimez-vous votre organisme de défense nationale? Je voudrais pouvoir répondre oui; mais, en conscience, devant les faits, je ne le puis pas sans de fortes réserves, et c'est ce qui est extrêmement inquiétant pour l'avenir.

Sans doute, vous les aimez d'une certaine façon; vous aimez vos enfants comme n'importe quel père aime les siens; vous aimez vos paroisses comme n'importe quel citoyen aime son village; vous aimez vos organisations quand elles réussissent à vous obtenir un peu de respect et de considération auprès des autorités publiques et qu'elles vous donnent un beau pique-nique à la St-Jean-Baptiste.

Mais là, avez-vous songé à aimer vos enfants parce qu'ils sont les enfants de Dieu et le sang de votre race, parce qu'ils constituent la nation de demain et les continuateurs d'une civilisation dont vous n'êtes que les dépositaires. Les avez-vous aimé au point de les préparer au rôle qui les attend? Y a-t-il chez vous un esprit, une vie de famille? Les vieilles traditions les avez-vous conservées? La prière du soir, la bénédiction du jour de l'an, les bonnes veillées d'autrefois, le sens de l'économie, l'application au travail, l'esprit de solidarité, le respect de la langue qui incarne chez nous le respect de tout le reste? Puis l'école, prolongement du foyer, y avez-vous l'oeil pour ne pas livrer l'âme catholique et française de vos enfants à n'importe qui? Ah! comme j'ai peur que votre amour ne soit qu'un amour de faiblesse, et que le vrai meurtrier de l'âme de votre race ne soit autre que vous-mêmes.

Ensuite vos paroisses, avez-vous à coeur de les rendre fortes, unies, prospères, enviables aux autres parce qu'il fait bon y vivre à l'ombre de son clocher? La terre, la bonne vieille terre qui a donné la force à notre race et qui est toujours la grande nourricière des peuples vigoureux, l'aimez-vous, la faites-vous aimer de vos enfants? Quelle différence avec le passé! Comme nos pères l'aimaient leur terre et la paroisse dans laquelle elle était circonscrite! Pour eux, c'était là toute la patrie. Et vous vous souvenez peut-être du bon vieux dont parle l'un de nos écrivains, qui montrait du geste ses champs, ses prés, ses bois: "La patrie, mais c'est ça," et il ajoutait: "Je voudrais bien voir l'Américain qui viendrait me la prendre".

Enfin, si je me demande si vous aimez, non pas d'un amour de surface, mais d'un amour profond, votre Association nationale quelles que soient les têtes qui la dirigent, votre journal, vos maisons d'éducation, en un mot tout ce qui vous pose devant le public, fait ce qui vous donne une situation dans l'Alberta et un rang parmi les autres groupes qui comptent pour quelque chose dans le pays, vraiment je suis embarrassé pour répondre. Oh! certes il y a des dévouements magnifiques, chez plusieurs une loyauté à toute épreuve; mais la messe, la masse de ces 40,000 Canadiens français, quels sont les chefs qu'elle suit? quels sont les journaux qu'elle lit et supporte de son argent? quels sont les sacrifices qu'elle consent pour soutenir les maisons d'éducation où des centaines d'admirables religieux et religieuses s'épuisent, sans salaires personnels, engloutissant jusqu'à leurs maigres épargnes, pour donner à vos enfants la

(Suite à la page 4)

Résolutions adoptées durant le congrès

Confiance dans la Providence et dans nos institutions canadiennes

1. Nous réitérons notre confiance dans la Providence dans cette période de détresse. Nous exprimons de nouveau notre confiance dans nos institutions canadiennes et continuons, comme par le passé, avec nos concitoyens de langue anglaise, à donner le meilleur de nous-mêmes, par une conduite sage et un langage modéré, à l'avancement de notre province et de notre pays.

Rapport des initiatives des cercles

2. Que chaque cercle présente au Congrès un rapport de ses activités durant l'année. Cinq minutes seront accordées à chaque cercle.

3. Que l'Association envoie une lettre circulaire aux manufacturiers qui vendent leur marchandise en Alberta les priant de se servir d'étiquettes bilingues, s'ils ne le font pas déjà.

La célébration de la Saint-Jean-Baptiste

4. Etant donné que Saint Jean-Baptiste est le patron religieux et national des Canadiens français;

Etant donné que la fête de Saint-Jean-Baptiste est inscrite au calendrier le 24 juin;

Il est résolu par le congrès de demander aux cercles locaux de l'Association d'user de leur influence et de donner leur concours à la célébration de notre patron, le jour même de la fête.

Afin de donner un caractère plus national à cette fête, il est suggéré d'en faire une fête de district plutôt qu'une fête paroissiale, là où la chose est possible.

Les concerts français aux postes CJCA et CKUA

5. Les Canadiens français d'Alberta, réunis en congrès à Edmonton, profitent de l'occasion pour démontrer leur appréciation de la demi-heure hebdomadaire à la radio, poste CJCA, et chargent le secrétaire général de correspondre à cette fin ainsi que pour remercier M. Paul Jenvrin pour le dévouement qu'il a montré dans l'organisation de ces concerts durant la saison qui s'est terminée au mois de mai. Le secrétaire général devra aussi écrire au poste CKUA pour le remercier de ses concerts français.

Les concerts français de la Commission

6. Les Canadiens français de l'Alberta, réunis en Congrès, à Edmonton, profitent de l'occasion pour démontrer leur appréciation pour les magnifiques concerts français irradiés sous les auspices de la Commission fédérale de la radiodiffusion et prient chaque famille canadienne-française d'envoyer au moins une lettre d'appréciation à la commission.

Comité de propagande

7. Que l'Association forme un comité de propagande et que ce comité s'occupe de la publication de tracts, brochures, etc. . . pour faire connaître l'Association, son but, son utilité, etc. Ces tracts, brochures, etc., traitant de questions d'intérêt national, pourraient être distribués par les cercles locaux.

Refonte des Statuts

8. Etant donné les nombreux amendements faits aux Statuts généraux de l'Association au cours des derniers congrès, il devient nécessaire de faire une nouvelle refonte des dits Statuts.

La Saint-Jean-Baptiste et le congrès régional

16. Qu'il soit résolu que la Saint-Jean-Baptiste soit célébrée le 24 juin même, et que la célébration de cette fête coïncide, en autant que possible, avec un congrès régional.

Séance modèle de l'Avant-Garde de Legal

17. Nous émettons le voeu que le cercle des avant-gardistes de Legal vienne durant les vacances répéter dans la région de Saint-Paul, sa séance modèle d'hier soir.

Les moyens de transport pourraient être encourus par les patriotes du district des avant-gardistes et de Saint-Albert, tandis que les petits avant-gardistes de la région de Saint-Paul se feraient un devoir

(Suite page 8)

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume = = de l'Intérieur

Les reflets de la vie

Gardez vos illusions

C'est un bonheur pour les femmes que d'avoir un peu d'imagination sentimentale, et les éducateurs se trompent qui croient devoir éteindre ce petit feu, par prudence.

Sur l'album d'une jeune fille, j'ai lu quelques lignes d'un auteur dramatique célèbre qui a étudié, commenté et représenté le mariage à l'état de crise, c'est-à-dire dans le moment inévitable où la femme s'aperçoit que l'amour conjugal est un autre amour que l'Amour, et que ces deux amours sont quelquefois incompatibles.

—Mademoiselle, lui disait-il, on prétend que la jeunesse est l'âge du bonheur parce que c'est l'âge des illusions. N'en croyez rien. Les illusions sont les pires ennemies du bonheur. Perdez les vôtres le plus vite possible. La vie est terne, morne, décevante. Il faut la voir dans sa vérité, et l'accepter dans sa médiocrité, etc. . .

La jeune fille, ainsi avertie, ne paraissait pas convaincue. Elle me demanda d'écrire, à mon tour, quelques-unes de ces pensées que tous les écrivains ont en réserve, à l'usage des albums. Je ne perdis pas cette occasion de contredire le donneur de conseils lugubres. Et j'écrivis dans le feu de l'indignation:

—Mademoiselle, n'en croyez pas M. X. . . Il n'a plus d'illusions, encore qu'il ne soit pas vieux. C'est l'effet d'une disposition morale, qui lui est particulière, et qu'on ne doit pas regretter puisqu'elle a produit de belles oeuvres. Mais, au nom du ciel, Mademoiselle, qui avez des illusions, conservez-les le plus longtemps possible, puisqu'elles vous montrent la vie belle et brillante, et vous donnent le courage d'y entrer gaiement. Quand elles seront fanées, laissez-en fleurir d'autres. Il serait fâcheux que vous ayez toujours les mêmes, et déplorable que vous n'en ayiez plus. Il en est pour toutes les saisons de la vie. Croyez que la jeunesse dure longtemps, et vous vieillirez moins vite. Croyez que l'amour existe, et vous le ferez naître. L'Amour, la jeunesse, le bonheur, ce sont les miracles de la foi. Les auteurs dramatiques et les romanciers sont tristes parce qu'ils n'ont plus la foi, et ils se croient très sages parce qu'ils sont tristes. Admirez leur talent, et méfiez-vous de garder vos illusions renaissantes jusqu'à l'âge de cent ans. Vous n'en serez pas moins aimable et vous en serez plus heureuse".

Je continue à le croire: les illusions ne sont véritablement dangereuses que si on les perd sans les remplacer. Mais qu'est-ce qu'on entend par "illusions"? Des idées fausses, le délire d'une imagination pervertie, un effort d'évasion hors de la réalité, ou bien une certaine lumière qu'on projette sur cette réalité, et qui l'embellit? Le soleil méridional touche un mur de caserne ou un bureau d'octroi: il en fait des choses dorées, magnifique volupté des yeux. Le passant regarde ce mur et ce bureau, objets naturellement antipathiques. Et il est heureux sans savoir pourquoi, comme s'il vivait dans la féerie. La couleur de ses pensées reflète la merveille. Et cependant ce n'est qu'un mur de caserne. Ce n'est qu'un bureau d'octroi. Mais il y a le soleil dessus. . . Dira-t-on que l'or du soleil est illusoire parce qu'on ne peut pas le monnayer? Il existe puisqu'on le voit. Il est bienfaisant, puisqu'il vous rend joyeux. Et tout le monde sait ça, d'Orange à Aigues-Mortes et de Toulouse à Menton, dans le pays où la vraie sagesse pousse comme la vigne et l'olivier. Entre ce qui paraît être et ce qui est, la différence est petite, s'il y en a une. . .

Après cela, je veux bien avouer qu'on peut vivre sans illusions, comme on vit sans soleil, et que le mariage est un pays où il y a beaucoup d'ombres. Je veux bien avouer que l'amour et l'amour conjugal sont deux divinités qui ne sont pas jumelles. Est-ce à dire que les filles de vingt ans, quand elles partent, avec un mari neuf, en voyage de noces, vont chercher l'amour conjugal, avec sa figure conjugale et son accent conjugal.

Non. C'est l'amour tout seul, l'amour sans épithètes, sans passeport, sans estampile qu'elles espèrent trouver. Elles ne font pas la différence. . . Si elles pouvaient la faire, auraient-elles tant de joie à se marier?

Ne considérons pas, s'il vous plait, les jeunes filles qui ont mené une vie de garçon, et même celles-là, si elles se marient, pour faire une fin, combien se monteront bien la tête, et se persuaderont qu'elles sont amoureuses pour la première et dernière fois. Regardons les autres, bien plus nombreuses; elles valent ce qu'elles valent, mais en ces jours qui doivent être dorés, comme elles ont envie d'aimer leur mari, de l'aimer d'amour et d'en être aimées d'amour! Comme elles se plaisent à oublier que leur bonheur est légitime, et que l'Eglise et l'Etat les protègent. Toutes ont le même plaisir puéril à dire:

—Mon chéri, nous n'avons pas l'air sérieux. Nous n'avons pas l'air mariés. On doit penser que je suis ta maîtresse. . .

Plus elles sont jeunes et innocentes plus cette idée les ravit.

C'est qu'elles sentent, avec leur instinct infaillible, que l'amour a horreur de la crainte. Le mariage lui passe un collier, en lui faisant croire que c'est léger. . . Et le fauve devient un animal domestique. Mais il a le cou pelé.

Les jeunes mariées s'en apercevront toujours assez tôt. Ah! qu'elles jouissent d'apprivoiser le dieu charmant et farouche. Qu'elles oublient le seigneur Hymen avec sa torche allumée aux autels de la Loi. L'homme qui saura leur donner cette fête des sens et du coeur sera-t-il absolument sûr de les garder, toujours dévouées, toujours fidèles? Hélas, qui peut répondre de soi, à vingt ans? Il arrive que des mariages délicieusement commencés finissent mal. . . Mais ceux qui ont mal commencé et qui continuent mal sont-ils plus enviables?

Marcelle Tinayre.

Messes blanches

(récit vécu)

Quand il n'avait encore que 6 et 7 ans, André ne manquait pas de célébrer chaque jour ce qu'il appelait sa messe.

Il avait hérité de la sacristie de Pierre, son aîné, parti pour le Séminaire, et qu'il ne revoyait que de loin en loin, à l'occasion des vacances.

Ce dernier ne se souciant plus guère de ces jouets d'enfant et mettait tout son bonheur à se rendre à l'église pour servir la messe, une vraie messe, à M. le curé.

—Tu me serviras aussi la mienne? suppliait le cadet.

—Viens plutôt avec moi, je t'apprendrai à servir la vraie messe.

—Mais, est-ce que ma messe n'est pas aussi une vraie messe?

—Oui, autant qu'une messe blanche peut être appelée une vraie messe.

Une messe **blanche!** C'est la première fois que le jeune André entendait ce mot qui lui révélait soudain un abîme insoupçonné, l'abîme qui sépare de la réalité, la messe de l'enfant de celle du prêtre.

* * *

Seize années se sont écoulées.

André a suivi Pierre au Séminaire. Ce dernier, prêtre depuis cinq ou six ans, et professeur de liturgie de son propre frère.

Et voilà qu'aux approches des grandes ordinations, c'est lui qui est appelé à lui apprendre les cérémonies du saint-sacrifice.

Pendant une quinzaine de jours, il le prend à part et l'assiste à l'autel des répétitions.

Qui dira les douces émotions de ces **messes blanches** pendant lesquelles le frère prêtre suit avec une patience angélique tous les gestes, toutes les paroles du frère diacre?

Ni l'un ni l'autre ne se lassent de cet exercice qui ravit les anges, tant les deux frères s'y donnent avec joie et piété! Il n'est pas rare que les rites sacrés se répètent deux et même trois fois de suite.

Pierre et André ne se sont jamais sentis plus frères. . . qu'au cours de ces messes blanches. . . qui précèdent le grand, l'unique jour de la première véritable messe.

* * *

Quelques années se sont encore passées.

Chacun des deux frères a suivi la voie où l'engageait l'obéissance. Pierre est supérieur d'une communauté religieuse. André dirige une importante paroisse.

Or, voilà qu'un malaise soudain conduit Pierre aux portes de la mort. C'est André qui réclame le douloureux privilège de lui apporter les derniers secours de la religion.

Dès ce moment, il ne le quitte plus guère, le mourant le réclame d'ailleurs à chaque instant. Sa présence lui est une douce sécurité, au moment où il se prépare à monter de l'autel de la terre à celui de l'Agneau.

Or, voilà, que dans son délire, un jour, Pierre commence **l'"Introibo".**

—Mais réponds-moi donc, mon ami! fait le mourant.

—Oui, oui, Pierre.

Et, alors, les répons se succèdent, les paroles des saints rites se déroulent, les mains forment les gestes liturgiques, comme si tous les objets nécessaires étaient présents: calice, corporal, burettes, etc.

La douce illusion se poursuit ainsi jusqu'à la fin, avec une telle sûreté de mémoire chez le mourant que le jeune prêtre, autant ému qu'édifié, propose lui-même de passer à l'"action de grâces".

—C'est fini, Pierre; maintenant, récitons ensemble le **Te Deum.**

La dernière messe de Pierre est terminée, et c'est dans l'extase d'amour qu'il s'envole vers Dieu.

Dernière messe. . . messe blanche, mais chargée visiblement de toute la ferveur et de toute la charité de ses vraies messes. . . innombrables!

Messes blanches, messes blanches, vous êtes plus qu'une image des vraies messes. . . A défaut de la présence réelle, vous avez la présence d'amour.

"Revue du Coeur eucharistique de Jésus."

Le berceau

. . .Et nous avons cette coquetterie, cette prodigalité, d'orner d'une parure nouvelle chaque nouveau berceau!

Les anciennes dentelles, rafraichies,
auraient bien pu servir. . .
Le voile rose du petit dernier
ferait encore gracieuse figure. . .

Mais non!

—Comme il a ses traits bien à lui,
ses yeux, son sourire
et son âme,
et l'amoureuse attente de sa mère.

Il aura son berceau!
Ce sera, comme chaque fois,
une pauvre maman lourde et lasse
se trainant à genoux autour de la coque fragile. . .
Sur les arceaux se grouperont les plis fins,
ou bien les fronces moelleuses. . .
Une fleur ici, un ruban. . .
Et puis la croix d'ivoire
avec le Christ austère et bénissant,
Car ce petit gâté,
ce souverain dans son royaume,
doit être un vrai chrétien!
—Lui, sentant peut-être ces préparatifs,
s'agite en sa prison obscure
et trépigne d'impatience!
—La pauvre maman soupire, gémit un peu,
. . . et sourit!

Le chef-d'oeuvre est fini.
"Il est encor plus frais, plus vaporeux que le dernier!"
Et doucement, sans heurts,
comme si la fragile et douce tête
reposait déjà sur l'oreiller blanc, on le roule jusqu'à la chambre. . .
Un oncle, ministre de Dieu, le bénit. . .
Puis il attend, peuplé d'espoirs,
Tel une crèche à l'avant-veille de Noël. . .
—Comme je renouvelle à chaque attente vos berceaux,
O mes petits, renouvelez mon âme à chaque attente! . .

Louise-Andrée Delastre,
—"La Maison".

La dernière de Gribouille

Un jour qu'il était en voyage, un certain mari—appelons-le Gribouille, pour bien le nommer—avait envoyé à sa femme une carte postale sur laque l'adresse.

Comme un ami s'étonnait:

—Avant mon départ, fit Gribouille, nous nous sommes disputés. Et nous ne nous parlons plus.

Le vieillard est une bonté et une majesté.—**Mgr Baunard.**

La petite Marie

Marie, charmante fillette de six ans, d'un pauvre ménage d'ouvriers, venait de dîner bien vite pour aller se remettre à jouer. Le théâtre de ses plaisirs était, ce jour-là, la chambre d'une bonne voisine qui gâtait un peu la petite fille, lui donnait des chiffons, et lui laissait arranger et déranger à son grès son modeste mobilier. L'enfant allait et venait riant et gazouillant plus encore que de coutume, trouvant une particulière jouissance à s'arrêter sur un balcon où s'épanouissaient quelques fleurs et d'où l'on voyait le ciel bleu. Tout à coup une petite voix flûtée se fait entendre elle appelle: Marie! Marie!

C'est son frère qui d'en bas l'engage à venir le rejoindre dans la cour. Marie veut le voir et lui répondre. Elle prend une chaise, se hausse sur la pointe de ses petits pieds se penche sur la grille du balcon et disparaît.

Tombée d'un premier étage très élevée, elle gisait à terre sans mouvement et probablement sans vie. Une vague inquiétude, quelque chose comme le pressentiment d'un malheur, conduisant à ce moment la pauvre mère dans la cour, affolée, elle relève son enfant tandis que d'autres courent chercher un médecin. Celui-ci acourt et constate une lésion au cerveau et déclare la mort imminente. En même temps que lui arrivent deux filles de la Charité averties aussi du terrible accident. A la vue de la pauvre petite baignée dans son sang et ne faisant plus entendre que de faibles et rares gémissements elles comprennent qu'elles n'ont plus que des paroles de consolation à adresser à la mère car il n'est pas possible de conserver la moindre lueur d'espoir. Mais la médaille miraculeuse se disent-elles en entrant. Aussitôt elles l'envoient à la pauvre mère en lui faisant recommander de la passer au cou de sa fille et d'avoir grande confiance en la très sainte Vierge.

Le lendemain, Marie vivait encore malgré les prévisions du médecin qui continua ses visites sans trop comprendre ce qui se passait dans l'enfant dont l'état s'améliora contre toutes espérances. Cependant dans sa pauvre petite tête si maltraitée restait des ruptures internes et l'on se demandait si la mort n'eût pas été préférable à une si misérable prolongation d'existence. Mais voilà qu'un matin sans que personne y eût touché la tête reprit sa position normale et put se mouvoir.

Notre Immaculée Mère avait accompli son oeuvre! la petite Marie était guérie.

Le tombeau de Balzac

Grâce à l'intervention du préfet de la Seine, M. Renard, et du vice-président du Conseil municipal, M. Lionel Nastorg, la ville de Paris vient de sauver de l'oubli et de la ruine la maison où vécut Balzac, et son jardin mélancolique de la rue Renouard.

De leur côté, les amis de l'auteur de la Comédie humaine ouvrirent une souscription pour la restauration de sa dernière demeure, au cimetière du Père-Lachaise, que les ronces et le lierre avaient envahie. Ce monument vient d'être remis officiellement à la Ville de Paris.

A la cérémonie de remise, M. Lionel Nastorg prononça un discours dans lequel il rappela des paroles du discours, que Victor Hugo prononça au même endroit le 22 août 1850: "M. de Balzac était un des premiers parmi les plus grands, un des plus hauts parmi les meilleurs."

Les admirateurs et disciples de Balzac déposèrent sur sa tombe un bouquet semblable à celui qu'il a décrit dans le Lys de la vallée.

(Le Courrier des Etats-Unis)

ENCYCLIQUE . . .

(Suite de la page 3)

gion; arracher des âmes des adolescents les sentiments catholiques traditionnels si profondément ancrés dans les âmes espagnoles; employer enfin toutes leurs énergies pour faire pénétrer les théories des **Laïcistes** dans l'instruction et l'éducation de la jeunesse qui jusqu'à maintenant avait été imprégnée de la foi et de la morale chrétiennes.

III. Condamnation de la loi

Après la promulgation de ces prescriptions, violemment contraires et hostiles aux droits et à la liberté de l'Eglise, droits que Nous devons conserver intacts, Nous pensons en vérité que ce serait manquer à Notre charge apostolique que de ne pas condamner cette loi qui s'oppose si profondément à la divine Constitution de l'Eglise.

C'est pourquoi solennellement et de toutes Nos forces Nous dénonçons et condamnons cette loi, et déclarons qu'elle ne peut avoir aucune valeur contre les droits inviolables de l'Eglise catholique.

IV. Vision d'espoir et union des catholiques

Injustices à réparer

Cependant, Nous ne pouvons au moins Nous empêcher de proclamer une fois encore Notre grande confiance de voir Nos bien-aimés fils d'Espagne, après avoir pleinement reconnu l'injustice et les préjudices de ces lois, user de tous les moyens naturels ou légaux en leur pouvoir pour amener les législateurs à amender les prescriptions qui sont contraires aux droits de tout citoyen et surtout des fidèles. Qu'ils obtiennent qu'en leur place d'autres lois soient adoptées, qui s'accordent et se concilient avec la conscience des catholiques.

Enseignement chrétien à promouvoir

En même temps, obéissant à l'élan de Notre coeur de Père et de Pasteur, Nous exhortons par-dessus tout les évêques, les prêtres et tous ceux qui se dévouent à l'instruction de la jeunesse à déployer leur plus attentive sollicitude à inculquer profondément dans les âmes des enfants les préceptes de la religion et de la morale chrétienne. La nécessité, à notre avis, s'en fait d'autant plus sentir que la législation récente de l'Espagne, en introduisant injustement le divorce dans la République, s'est efforcée de souiller le sanctuaire de la famille, et n'a pas manqué de jeter—après avoir ouvert la voie à la dissociation de la société domestique—les germes des maux les plus graves pour la société civile elle-même.

Union des catholiques

Devant la menace donc de ces désastres, que tous les catholiques espagnols soient à nouveau et énergiquement avertis que c'est Notre volonté—toutes récriminations et préoccupations personnelles mises de côté—de les voir subordonner tous les intérêts particuliers au bien supérieur de la patrie et de la religion, s'unir unanimement pour la défense de la foi, et s'employer avec zèle à écarter les périls qui menacent la nation.

Intensification de l'Action catholique

De façon toute spéciale, Nous convions vivement tous les fidèles à s'unir dans l'Action catholique de nouveau et si souvent recommandée par Nous. Celle-ci, en effet, bien que ne constituant pas un parti, mais au contraire étant tout à fait étrangère aux préoccupations de parti concourt cependant tellement à façonner les âmes des fidèles d'après les principes catholiques, que, leur ayant donné lumière et force, elle les excite vaillamment à la défense et à la conservation de la foi.

V. Conclusion

Confiance et prière

Comme conclusion à la lettre que Nous vous adressons, Vénérables Frères et Fils bien-aimés, rien ne Nous paraît plus opportun que de vous exhorter sans cesse à placer votre confiance, plutôt que dans les moyens humains, dans la constante et indéfectible assistance que le Christ a promise à son Eglise, et dans l'immense bonté de Dieu à l'égard de ceux qui l'aiment. C'est pourquoi, considérant tout ce qui vous est arrivé, amèrement affecté tout d'abord de la grave injustice faite à Dieu—tant à cause de la violation de ses droits sacrés que de l'infraction criminelle de ses préceptes,—Nous faisons monter d'instantes prières vers le Dieu éternel, afin que dans sa clémence il pardonne ces injures. Maître souverain, qu'il répande la lumière céleste dans les esprits des autorités de l'Etat, qu'il convertisse et dirige les volontés vers des choses meilleures. A nos yeux sourit déjà le ferme espoir que bientôt les supplications de tant de fils unis à Nous dans la prière—spécialement au cours de cette Année sainte du XIXe centenaire de la Rédemption du genre humain—seront favorablement exaucées par le Père Céleste.

Dans cette pensée d'espoir, et en vue d'obtenir l'abondance des biens divins, tant pour vous, Vénérables Frères et chers Fils, que Notre chère nation espagnole tout entière, Nous vous accordons comme gage, dans l'effusion de Notre coeur, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 3 juin de l'année 1933, de Notre pontificat la douzième.

PIE XI.

Petit poème

Où voudrais-tu que soit notre premier asile, bien aimée qui seras mienne un jour?

Rien que chez-vous, n'est-ce pas, le premier don de nous-mêmes?

A mi-chemin de la colline, notre maison intime, enclose de barrières blanches, perdue dans un verger, entourée d'un jardin merveilleux où règneraient les fleurs et les fruits, avec cependant un coin discret d'ombre et un vieux banc très moussu où nous irions nous cacher des oiseaux jacasseurs. Là, tout seuls, tout d'abord, à peine une vieille servante discrète, effacée comme une mère heureuse protégeant l'amour de ses enfants.

Point de livres encore, ni de pièces à meubler. Toute la vie est là qu'il nous faudra découvrir, apprendre et comprendre ensemble. Seulement beaucoup de fleurs, des fleurs partout qui mêleront leur ivresse à la nôtre, et de grands miroirs qui multiplieront à l'infini notre bonheur.

Pierre Couteaux.

Ces grands savants

Un grand savant fut passablement stupéfait d'entendre un enfant qui s'amusait près de sa mère, sur le sable, lui crier:

—Macache!

De qui avait-il appris ce mot? Pas de sa maman, sans doute. De déductions en déductions, le grand savant conclut que ce marmot devait avoir de lointains ancêtres maures. Ce mot "macache" lui était évidemment venu sur les lèvres par un phénomène d'atavisme.

Ayant voulu expliquer ce cas merveilleux au papa de l'enfant, celui-ci éclata de rire. "Macache" voulait tout simplement dire: "Maman, cache-moi".

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

QUATRIEME EPOQUE

LA DÉCADENCE (1713 à 1760)

IV. Décadence—(1713 à 1760).—(1ère période): Démembrement; traité d'Utrecht.—(2ème période): Agonie; Guerre de sept ans.—(3ème période): Dernier soupir; Sainte-Foye.

"Tout est perdu fors l'honneur!"

(suite)

67. Quels furent les principaux traités de paix, entre Français et Anglais, sous la domination française?

f) Traité d'Aix-la-Chapelle, 1748.

Met fin à la guerre de la succession d'Autriche. Il rétablit les deux nations rivales dans leurs possessions suivant les arrangements du traité d'Utrecht et remet Louisbourg et le Cap Breton à la France, en échange de Madras.

Les limites de l'Acadie restent toujours indécises et si la paix est rétablie entre les colonies rivales: c'est une paix armée.

68. Enumérez les symptômes de déclin, qui se manifestent dans la colonie de 1713 à 1748 et indiquez-en les causes.

a) Lorsque les Anglais tentèrent de s'établir et de se fortifier à l'embouchure de la rivière Oswégo, sur le lac Ontario le gouverneur de Vaudreuil avertit le ministre des conséquences fâcheuses qui pouvaient résulter de cet empiètement (1720); la cour fit la sourde oreille.

b) En 1724, lorsque les Anglais, en plein temps de paix envahirent le territoire des Abénaquis et massacrèrent le P. Rasle, Vaudreuil insista auprès du roi pour que les Abénaquis fussent protégés; même insouciance et même incapacité.

"Si la cour ne pouvait secourir les Abénaquis ouvertement, elle avait droit de se plaindre des infractions au traité d'Utrecht et de la mort d'un Français, tué en pleine paix. La cour n'écouta point ces conseils; elle ne s'occupa point de demander compte du sang de l'un de ses missionnaires; elle abandonna les Abénaquis à leur sort" (Ferland); bien qu'ils fussent pour nous une puissante barrière pour arrêter nos rivaux dans la baie de Fundy.

c) Du côté de l'Ohio, même inertie, même impuissance. "La cour de France méconnaissait depuis longtemps la nécessité de relier la Louisiane au Canada; mais reculait devant les moyens à prendre pour mener cette entreprise à bonne fin. (Ferland).

d) La chute de Louisbourg réveilla un instant la France de sa torpeur (1745); mais il n'y a pas de doute que Louisbourg ne serait jamais tombée sous les coups de Pepperell, si cette ville avait été décemment administrée.

La flotte du duc d'Anville était probablement le plus puissant armement que la France eut jamais envoyé en Amérique; mais même en tenant compte des forces majeures: tempête, fièvre maligne, etc., on peut difficilement expliquer tant de désastres, coup sur coup, sans songer à un manque d'organisation quelque part.

e) Même après 1748, si au lieu de nous renvoyer de la Jonquières et surtout François Bigot, la France nous eût laissé de la Galissonnière ou du moins eût accepté ses suggestions, la partie aurait encore été assez belle: mais malheureusement à cette époque Dieu semblait répandre sur la France
"cet esprit d'imprudence et d'erreur,
"de la chute des rois funeste avant-coureur".

Les véritables causes de toutes ces faiblesses furent:

a) La mort de Louis XIV, qui survint en 1715. Le vieux lion n'eut ni le temps, ni la force de se relever après le traité d'Utrecht.

b) La régence de l'inepte Philippe d'Orléans n'était pas de nature à rétablir le prestige de la France, ni en Europe, ni en Amérique.

c) L'accession au trône de Louis XV inaugura le régime des ministres éphémères, choisis et mis à pied par de viles favorites, dans le genre de la Pompadour.

Evidemment, nous devions subir le contre-coup de toutes ces misères.

* * *

Chronologie et informations supplémentaires de 1713 à 1748.—Nouvelle-France.

1713.—M. de Costebelle est chargé par le roi de France de fonder Louisbourg sur l'île du Cap Breton, appelée depuis cette époque l'Ile Royale.

1719.—La France cherche à coloniser les îles du golfe: île Saint-Jean, Miscou, Rmées et Madeleine, avec des colons venus de France et surtout d'Acadie.

Fondation de la Cie d'Occident, à laquelle le roi concède pour 25 ans le commerce du Canada.

Découverte du ginseng dans les forêts du Canada par le Père Jésuite Lafiteau.

1720—Les Américains prennent pied à Oswégo et les Français relèvent le fort Niagara et bâtissent le fort St-Frédéric.

1724.—Les Américains et les Abénaquis aux prises sur les frontières du Maine. Mort du Père Rasle.

1725.—Le navire "Chameau" fait naufrage, grosse perte pour la colonie.

1726.—M. de Beauharnois succède à M. de Vaudreuil.

1728.—De Ligneris achève la destruction des Outagamis.

1731.—Pierre Gauthier de Varennes de la Vérendrye commence ses explorations vers l'Ouest.

1732.—Epidémie de petite vérole. Le Dr Sarasin et la purpurea sarrasinea.

1737.—Les Forges du Saint-Maurice sont en pleine opération.

1741.—Arrivée à Québec du 5ème évêque, Mgr de Pontbriand.

1743.—Louis XV déclare la guerre à Marie-Thérèse et à ses alliés, les rois d'Angleterre et de Sardaigne.

1744.—Du Vivier attaque le fort anglais de Canseau, ramène 80 prisonnier à Louisbourg, qu'on libère ensuite sur parole et qui s'en vont à Boston porter la nouvelle du désarroi, qui règne parmi les défenseurs de Louisbourg.

1745.—Shirley lève une armée de 4,000 volontaires américains, commandés par William Pepperell, pour attaquer Louisbourg. L'invasion américaine soutenue par le commodore Warren à la tête de quatre gros vaisseaux de guerre, obtint un succès inattendu et Duchambon dut se rendre après 49 jours de siège.

1746.—Expédition du Duc d'Anville désastre complet.

Ramesay, à la tête de six à sept cents Canadiens, s'était rendu en Acadie pour faire sa jonction avec d'Anville. Après le désastre de la flotte, il revint à Québec et laissa le commandement de ses troupes à Coulon de Villiers, qui battit le colonel Mable.

1747.—Défaite de la flotte française, commandée par de la Jonquières, qui est fait prisonnier.

1748.—Traité d'Aix-la-Chapelle, qui rend Louisbourg à la France.

Chronologie et informations supplémentaires.—La Louisiane depuis sa découverte jusqu'en 1748.

C'est en 1512, que la côte orientale de la Floride fut explorée pour la première fois par Ponce de Léon.

De 1539 à 1542—Fernand de Soto explore la vallée du Mississipi; expédition qui se termina par un désastre. Non seulement les Espagnols ne fondent aucun établissement dans ces parages; mais ils n'osent plus y retourner.

Les Canadiens

En juin 1673, le Père Marquette, S.J., et Louis Jolliet, négociant, arrivèrent dans la vallée du Wisconsin par la rivière aux Renards et descendirent le cours du Mississipi jusqu'à son confluent avec l'Arkansas.

Ils revinrent par la rivière des Illinois et le fond du lac Michigan.

En décembre 1679, Cavelier de La Salle remonte la rivière St-Joseph, fait un portage, atteint la rivière Kankakee, la descend jusqu'à la rivière des Illinois, où il est forcé de s'arrêter et bâtit à l'endroit, où se trouve aujourd'hui la ville de Peoria, le fort Crèvecoeur.

1681.—Cavelier revient à Crèvecoeur par le même chemin, atteint le Mississipi le 6 février 1682, le descend jusqu'à son embouchure et prend solennellement possession du pays, au nom de la France, en plantant une croix le 9 avril 1682.

1684, le 14 juillet.—Cavelier de La Salle quitte La Rochelle, avec quatre vaisseaux pour se rendre directement par mer à l'embouchure du Mississipi. Beaujeu, qui commandait l'escadre, passe devant les bouches du fleuve, sans les reconnaître et conduit l'expédition dans la baie Saint-Bernard ou Saint-Louis.

Un des navires est pris par les Espagnols et un autre s'échoue, sans qu'il soit possible de le remettre à flot.

Pendant deux ans La Salle cherche en vain l'entrée du Mississipi. Finalement, il est assassiné par ses hmomes, le 19 mars 1687, près de l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Washington (Texas).

1699, 23 janvier.—Pierre Lemoyne d'Iberville vient prendre possession des bouches du Mississipi au nom de la France, qui avait complètement négligé cette région depuis la mort de La Salle. Au commencement de mars, il trouve l'embouchure du fleuve et fonde le fort Biloxi:

(Note). Le fleuve roule avec lui une prodigieuse quantité de bois et de terres détrempées, qui arrêtés par les coups de vent et marées se déposent à ses embouchures et ferment, éloignent ou changent les passes. . . De 25 passes ou embouchures, il n'y en a jamais qu'une de navigable pour les grands vaisseaux, encore les fonds varient-ils tous les jours. (de Kerlerec, gouverneur).

Chronologie et informations supplémentaires—Louisiane. De 1700 à 1748.

1699, en mai.—D'Iberville retourne en France chercher du renfort et laisse la colonie aux soins de ses deux frères: Lemoyne de Sauvolle, qui est nommé officiellement premier gouverneur, et Lemoyne de Bienville, qui est chargé d'explorer le pays.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 19 JUILLET 1933

Après le congrès

A l'issue du congrès de l'A.C.F.A. la semaine dernière, les délégués et les visiteurs ont été unanimes à déclarer que ce congrès fut l'un des plus intéressants jamais tenus à Edmonton depuis la fondation de l'A.C.F.A.

Les rapports présentés par le secrétaire général et le trésorier général ont démontré d'une façon évidente que l'Association, malgré les temps de crise actuels, marche toujours de l'avant, accomplit un travail nécessaire dans les centres canadiens-français de la province en y lançant des mots d'ordre, en y secouant les apathiques aux questions de survivance nationale et religieuse, en insufflant aux tièdes, une plus grande fierté de race, en s'occupant enfin des graves problèmes scolaires auxquels est intimement liée la survivance de la pensée catholique et française dans l'âme de la génération montante.

En raison de sa souveraine importance, le problème scolaire a été, pendant le congrès, l'objet d'un travail spécialement préparé par un éducateur éminent, le R. P. Joseph Fortier, S.J., préfet des études au Collège des Jésuites. Nos lecteurs liront, dans une autre colonne, cet important travail.

Il va sans dire que ce n'est pas à quinze ans ou plus que nos chers petits compatriotes doivent s'initier aux secrets de la langue française. Ce serait trop tard. . . et ces enfants deviendraient probablement des victimes toutes désignées pour passer dans le camp d'"en face".

C'est donc dès leur entrée à l'école, pendant les premières années au moins, que les écoliers et écolières franco-albertains doivent recevoir une formation et une éducation française. Et si les parents, à leur tour, ne négligent rien pour créer dans leur foyer une ambiance franchement française et catholique, ils pourront être certains que leurs enfants marcheront sur leurs traces, demeureront tels que le désirent ceux qui ne veulent pas la disparition du verbe français et de la foi catholique, de notre province.

Il faut donc s'intéresser à notre jeunesse écolière.

Il faut l'éloigner, malgré elle si c'est nécessaire, des sentiers qui la conduiraient à l'abandon de sa langue et de sa foi.

L'éducation française reçue d'abord dans la famille doit être continuée à l'école française ou du moins bilingue.

Et pour qu'à l'école un enfant puisse développer en lui son amour latent pour l'étude de la langue française, il est nécessaire que l'instituteur ou l'institutrice comprenne les responsabilités qui lui incombent de façonner le coeur et l'intelligence de ses petits compatriotes à l'image de leurs courageux ancêtres.

Car, pour demeurer de véritables patriotes, entourés comme nous le sommes de nationalités étrangères à nos coutumes, nous devons être doublement Canadiens français. Les instituteurs et institutrices de notre race, qui ont la sublime tâche d'instruire la jeune génération actuelle, doivent donc s'efforcer de faire de leurs élèves de futurs hommes qui seront doublement Canadiens français.

Là où les avant-gardes existent, il nous semble qu'une telle tâche serait moins lourde à accomplir.

Au cours du congrès, plus de cinq cents personnes ont été les témoins émus d'une séance modèle donnée par les avant-gardistes du cercle Youville de Legal. On a pu constater qu'une avant-garde dans une école ou un couvent est une arme par excellence pour diminuer, sinon annihiler entièrement chez nos jeunes l'emprise d'un verbe étranger au nôtre et intensifier dans leur coeur une fierté de plus en plus grande de leur titre de Canadiens français.

De telles avant-gardes devraient être fondées dans toutes nos écoles bilingues. Là où elles fonctionnent actuellement, elles ont donné des résultats qui ont dépassé les plus belles espérances.

Aux avant-gardistes de Morinville, Falher, Donnelly, Girouxville, Lafond, Bonnyville et Saint-Vincent, si dignement représentés au dernier congrès par leurs petits camarades de Legal, va l'hommage sincère de tous ceux que préoccupe la question de notre survivance.

Il est indéniable que l'Association des Canadiens français de l'Alberta marche toujours de plus en plus de l'avant.

On réalise aujourd'hui qu'elle est devenue un organisme nécessaire, qu'elle a une mission à remplir: grouper tous les Canadiens français et défendre leurs droits nationaux et religieux.

Voulons-nous que notre Association devienne plus forte? Sachons reconnaître qu'elle travaille dans le sens de nos intérêts les plus chers. Enrôlons-nous nombreux sous sa bannière afin de devenir une force qu'on ne pourra plus dédaigner.

L'union fait la force. Elle commande aussi le respect.

Maurice Lavallée.

Pèlerinage au Lac Ste-Anne

En cette année jubilaire, 19ème centenaire de la Rédemption du monde, notre Saint-Père le Pape nous demande de prier avec plus de ferveur, et de faire pénitence pour expier nos fautes. Tous ceux qui réfléchissent tant soit peu comprennent que s'il y a des temps où nous avons besoin des secours du ciel, ce sont bien les temps que nous traversons. Que n'a-t-on pas essayé pour remédier à la crise terrible, et de plus en plus angoissante que traverse le monde entier depuis plus de trois ans. Les chefs des gouvernements ont essayé toutes sortes de remèdes pour atténuer cette crise, et cela, comme vous le savez tous, sans résultats appréciables. Que nous donnera la conférence internationale? Dieu seul le sait! Mais, peu de choses sans doute, si le Tout-Puissant ne s'en mêle. Et, il ne le fera qu'autant que nous y aurons mis du nôtre. C'est pourquoi le Père commun des Fidèles nous demande de faire tout en notre pouvoir pour obtenir les faveurs du ciel. C'est pourquoi aussi, Il demande à tous les fidèles qui peuvent se rendre à Rome—centre de la catholicité—de le faire, en esprit de prière et de pénitence. Déjà un grand nombre l'ont fait, et continueront à le faire d'ici le 2 avril prochain—fin de l'année jubilaire. Il n'en est pas moins vrai que le plus grand nombre, surtout dans ce pays, ne pourront remplir ce désir de leur coeur. Néanmoins, dans une certaine mesure, il nous est donné, même ici, d'y suppléer. Chaque été, nous avons le grand privilège d'avoir, dans ce pays du Nord-Ouest, notre pèlerinage annuel à la bonne sainte Anne dans cette première mission à l'Ouest de Saint-Boniface, fondée il y a près de 100 ans.

S'ils sont rares ceux qui peuvent se rendre à Rome, durant cette année sainte, quels sont ceux qui, avec un tout petit peu de bonne volonté, ne peuvent se rendre au Lac Ste-Anne; implorer la mère de la mère de Jésus, notre Sauveur? Vous connaissez tous, par expérience, la bonté (j'oserais dire la faiblesse même des grands mères pour les petits enfants). Sans doute, au ciel, il n'y a plus de faiblesse, car c'est un défaut, mais, il reste la bonté, car c'est une vertu—et elle est poussée à l'extrême. Venez donc aux pieds de la Bonne Ste-Anne, dans son sanctuaire, où, plus que partout ailleurs, n'en doutez pas, elle aime à prodiguer généreusement ses faveurs. Nos besoins à tous sont grands, vous le savez. Venez donc en grand nombre—venez tous—la supplier de vous obtenir ce dont vous avez le plus besoin. Soyez assurés que votre demande ne restera pas sans réponse.

Donc, rendez-vous à tous, le 27 juillet. Ce n'est pas à un pique-nique, mais à un vrai, un pieux pèlerinage, que je vous invite, et cela dans votre intérêt, même matériel.

A bientôt!

Directeur.

P. S.—Un bon repas froid sera servi sur le terrain de la Mission, pour ceux qui le désirent, au prix modique de 25c

Beau français

"Avant de secoucher lavez la figure avec de bon savon et de l'eau chaude nettoyiez-la entierement. Rincez-la bien avec de l'eau froide et sechez-la avec une serviette molle. Avec les doits mellez une couche legère de cire sur la figure entiere comme on fait avec la creme de toilette. . . . Permetrez-la d'y rester la nuit. . . Si vous voulez l'emploi de cire pendant le jour aussi, vous pouvez l'appliqué légèrement sur toute la figure si la peau n'est pas trop sensible de l'application auparavante. . . Ne touches pas les yeux avec la cire ainsi qu'elle causera une douleur aigue et les yeux seront enfie pour plusieurs jours. . . Avec cette methode l'absorption d'épiderme exténué est si réglé qu'il ne devrait pas avoir de ésagrément. Mais si vous n'opposez pas un peu d'irritation l'opération peut être haté. . . Après que la peau a été éclairci par l'opération levite ou rapide suivant les directions susnommés. . ." Echantillon récent de **Toronto French**, de Windsor, Ontario. Le fabricant qui fait imprimer pareilles circulaires pourrait passer son français à la cire. Il y a là de l'épiderme "exténué".

(Le Devoir)

A propos de radio

Il faudrait être dépourvu de tout esprit de justice en même temps que de tout sens artistique pour ne pas admettre que, depuis la création de la Commission canadienne de la radiodiffusion, les émissions musicales canadiennes se sont améliorées. La Commission donne tous les jours de magnifiques concerts; grâce à elle, nous entendons les meilleurs artistes, les meilleures organisations musicales de l'est et de l'ouest.

On dira qu'ainsi la Commission ne fait que remplir le but pour lequel elle a été créée. Dans le même ordre d'idées, nous constatons que les concerts français forment une partie raisonnable des diverses émissions de la Commission.

Sans doute, la Commission n'a pas terminé son travail d'organisation. M. Maher disait, l'autre jour, à l'inauguration du poste radiophonique de Hull: "Nos compatriotes de langue française, à quelques endroits qu'ils habitent, auront désormais (à la radio) des programmes d'expression vraiment nationale."—(Le Droit).

La minorité anglaise et protestante de Québec n'a jamais eu l'impression qu'elle était une minorité.—Sénatrice Wilson.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

Chapitre Quatrième

PREMIERES VISITES AUX LACS FROID ET LA BICHE

1844

Influence des Canadiens sur les sauvages

C'était en plein coeur de l'hiver 1825, au Fort Chipewyan, sur les bords du lac Athabasca. Deux jeunes Canadiens, Antoine Morin et Baptiste Saint-Cyr, employés de la Cie de la Baie d'Hudson, s'entretenaient ensemble des inconvéients de leur situation au point de vue religieux, par suite du manque de prêtres. Ce qui les inquiétait surtout, c'était l'enfer.

Une jeune femme sauvage, mariée à un métis, Baptiste Tourangeau, écoutait cette conversation.

—Qu'est-ce que c'est que l'enfer? demanda-t-elle, intriguée.

Les jeunes gens lui dirent ce qu'ils en connaissaient.

—Je ne puis vous croire, répondit-elle. Vous voulez vous moquer de moi. Quand mon mari sera de retour, je le lui demanderai.

Trois jours après, Tourangeau arrivait, sur le lac Athabasca, avec une charge trainée par des chiens.

Dès que sa femme put le reconnaitre, elle courut à sa rencontre, et, dès qu'elle put se faire entendre:

—Est-il vrai, s'écria-t-elle, qu'il y a un enfer?

—Oui, répondit-il.

Le mari, surpris de la demande et de l'émotion de sa femme, ne put dissimuler la sienne. Il arrêta ses chiens et s'assit en silence sur le traîneau. Le femme reprit:

—Comment ne m'as-tu pas dit cela? Mes enfants et moi nous ne voulons pas aller en enfer. Je croyais que tu m'aimais: je vois bien que tu ne m'aimes pas!

—Ah! si nous avions des prêtres comme en Canada! murmura Tourangeau.

—Que fais-tu, matin et soir, à genous? Tu sembles parler à quelqu'un!

—Je prie le bon Dieu.

—Tu pries le bon Dieu! Voilà qui est bien! Tu sais, toi, ce qu'il faut faire pour ne pas aller en enfer. Tu dis que tu m'aimes, et tu ne me l'as pas appris! Si tu m'aimes réellement, tu me conduiras avec mes enfants là où il y a des prêtres, afin que nous n'allions pas en enfer!

Ce n'était pas chose facile. Pour aller trouver les prêtres, en ce temps-là, il fallait se rendre jusqu'à la Rivière-Rouge, faire un voyage d'environ 900 lieues (d'après Mgr Taché), soit 2,700 milles, aller et retour, avec des enfants, renoncer à ses gages pour un an! . . Les Tourangeau eurent ce courage. La femme et les enfants furent instruits et baptisés par Mgr Provencher, puis revinrent au Lac Athabasca, sachant ce qu'ils devaient faire pour ne pas aller en enfer!

(Ce Tourangean était fils d'une Montagnaise et d'un Canadien originaire des environs de Montréal venu à la Rivière-Rouge à la fondation de la Cie du Nord-Ouest. Il avait été envoyé dans son enfance recevoir quelque instruction et faire sa première communion au Canada, d'où il était revenu à l'âge de 12 ans. Sa famille s'était alors établie à l'Ile-à-la-Crosse. Plus tard, il s'était uni à une métisse franco-castor, au Fort Chipewyan. En 1848, Mgr Taché, alors simple Père, les retrouva, formant une famille des plus ferventes. L'un des enfants de Baptiste Tourangeau vivant à Saint-Albert quand le Père Jonquet, O.M.I., y vint écrire la Vie de Mgr Grandin: ce fut sans doute de ce Tourangeau que le P. Jonquet apprit l'histoire que nous venons de raconter, d'après lui et le R. P. Morice, O.M.I. (Vie de Mgr Grandin, p. 66-68; Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest, p. 299-300).

Le second exemple d'influence religieuse qui nous parait avoir ici sa place, va nous faire faire connaissance avec le plus ancien métis connu du grand nord, et servir de préparation à la suite de notre récit.

Il s'agit du célèbre François Beaulieu.

Son père, nommé François lui aussi, était Canadien. Il avait accompagné l'explorateur Alexander Mackenzie sur les bords de la rivière qui porte son nom et jusqu'à l'Océan Pacifique.

Le fils, celui dont nous voulons parler, était né en 1771, d'une mère Montagnaise. Il avait à peine connu son père et n'avait été élevé que par sa mère, c'est-à-dire sans la moindre idée de la religion catholique. Sa vie avait été des plus avantureuses. On dit qu'il avait eu jusqu'à sept femmes, et jamais moins de trois. C'était d'ailleurs une des causes de l'immense prestige dont il jouissait auprès des sauvages. La Cie de la Baie d'Hudson avait réussi à se l'attacher et l'avait chargé d'un petit poste, à l'embouchure de la Rivière-au-Sel dans la rivière Mackenzie. Or il arriva, raconte le R. P. Duchaussois, (dans son livre "Aux Glaces Polaires, p. 144), qu'on mit sous ses ordres un jeune Canadien, nommé Dubreuil, homme doux, charitable, obéissant, toujours respectueux de ses maitres. Beaulieu fut frappé de sa conduite. Il l'observa. Surpris de le voir s'agenouiller, matin et soir, auprès de sa couchette; intrigué du grand signe de croix qui commençait et finissait cette cérémonie, il s'informa. Dubreuil lui dit qu'il priait le bon Dieu et la sainte Vierge Marie.

—Mais, est-ce que, moi aussi, je pourais connaitre Dieu et la sainte Vierge, et les aimer, et les prier? demanda-t-il.

Dubreuil commença sur le champ à instruire son fougueux catéchumène, et bientôt il vit se débattre, sous les étreintes du paganisme et de sa nature demi-sauvage, une âme droite et avide de la vérité.

Nous verrons la suite plus loin.

M. Thibault connaissait-il ces faits? Si la chose est très douteuse pour le second, il en va tout autrement du premier, qu'il avait pu apprendre par Mgr Provencher. Il pauvait du reste en connaître d'autres que nous ignorons.

Toujours est-il qu'à la vue des merveilleuses dispositions des Montagnais du Lac Froid, il n'hésita pas à envoyer un message à la nation Dénée toute entière, l'invitant à se rendre au Portage la Loche durant l'été de 1845. Ce message fut transmis par le courrier d'hiver à tous les postes de traite jusqu'à l'extrême-nord.

Cela fait, M. Thibault partit pour le Lac la Biche.

Première mission au Lac la Biche

Le missionnaire eut pour le conduire à travers bois un guide que nous connaissons déjà, le vieux Canadien Joseph Cardinal, ce vieillard de 88 ans qui était allé visiter M. Thibault à sa résidence de la Rivière à la Grenouille. Joseph Cardinal avait pris part à toute la mission du Lac Froid; c'est lui qui avait été le parrain de tous les baptisés, et le témoin de tous les mariages. S'étant acquis de la sorte une paternité spirituelle des plus considérables, il allait rejoindre et présenter au missionnaire la nombreuse famille que lui avait donnée la paternité du sang.

Dix jours de marche à pied permirent à M. Thibault d'atteindre le Lac la Biche.

Nous savons qu'il y avait, à l'extrémité sud-est de ce lac, un poste de traite de la Cie de la Baie d'Hudson. Autour du poste étaient groupées de quinze à vingt familles métisses franco-crises. Des sauvages cris et montagnais, vivant dans les environs plus ou moins éloignés et avertis de la visite de l'Homme de la Prière, étaient aussi venus pour le voir. De sorte que M. Thibault fut entouré d'une quarantaine de familles "qui le reçurent, dit-il, avec une reconnaissance infinie".

Les exercices de la mission durèrent quinze jours et furent suivis avec la plus grande assiduité. Tous ceux qui pouvaient se confesser le firent plusieurs fois. 58 baptêmes et huit mariages couronnèrent les efforts du missionnaire. (Voici les noms des familles qui bénéficièrent du ministère de M. Thibault, pour des baptêmes ou des mariages: Joseph Cardinal, l'aïeul canadien; Joseph, Jacques et Laurent Cardinal, fils du vieux canadien; Pierre Decoyne et un autre Decoyne; François et Etienne Quintal; Joseph Desjarlais; Joseph Ladouceur; Joseph Mondion; Bazile Beaudoin; Jean-Baptiste Berland; Louis et Augustin Gladu; Antoine Auger; Jean-Baptiste Pepamwewe; Jean-Baptiste Sauteux; Ignace Nepissing, etc.) Il goûtait, au Lac la Biche, les mêmes joies qu'au Lac Froid, payées d'ailleurs des mêmes souffrances vaillamment acceptées. "Les privations de la vie matérielle, disait-il, n'affectent point le coeur du missionnaire, parce que son âme est inondée d'un bonheur qui étouffe les faiblesses de l'humanité".

C'est probablement le 11 novembre que M. Thibault se mit en route pour rentrer au Lac Sainte-Anne et faire partager à son confrère la joie de ses succès apostoliques. Du Lac la Biche "à revenir au Fort Edmonton, écrit-il, je mis huit grandes journées à pied. J'étais si accablé de lassitude que je ressentais des douleurs dans tous mes membres et même dans les doigts. Je fus obligé de prendre une journée de repos; après quoi je repris me route, et, en deux jours, j'arrivai à mon établissement, où je revis avec effusion de joie mon cher confrère". (Lettre du 23 décembre 1844 à Mgr Provencher, dans Rapports sur les Missions du Diocèse de Québec, numéro 7, de juillet 1847.)

La voix du Pape

Encyclique 'Dilectissima Nobis'

De l'injuste situation de l'Eglise catholique en Espagne

(Suite)

b) Les Congrégations religieuses

Privation du droit d'enseigner

A leur tour, les Congrégations religieuses ont été elles aussi sacrilègement affectées et persécutées par cette loi néfaste. Ne leur a-t-on pas, en effet, appliqué une note d'injurieuse suspicion, en les supposant capables de mettre en péril la sûreté de la République, afin de soulever contre elles les passions populaires par toutes sortes de délations et de poursuites, moyen facile et raison d'arriver sûrement à la réalisation des plus funestes projets contre elles?

On les soumet à de si nombreuses et si énormes questions, prescriptions et inspections, que tous leurs biens sont surchargés par les contraintes et les taxes fiscales auxquelles ils sont soumis.

Après leur avoir enlevé le droit d'enseigner et leur avoir interdit l'exercice de toute autre activité, qui leur permettait de gagner honnêtement leur vie, elles ont été soumises aux lois tributaires, sachant parfaitement que dépouillées de tous leurs biens, il leur serait impossible de trouver les sommes nécessaires au paiement des impôts: méthode hypocrite de ne leur laisser aucune possibilité d'existence.

Par ailleurs, les décrets ne frappent pas seulement les religieux, mais le peuple espagnol tout entier; ce sera la restriction obligatoire des grandes oeuvres de charité et de bienfaisance en faveur des pauvres qui, au cours des siècles, ont été la gloire magnifique de tant de Congrégations religieuses de la catholique Espagne.

Cependant, en face de la situation pénible à laquelle sont réduits les clergés séculier et régulier, ce Nous est une consolation de pouvoir compter sur la générosité des populations d'Espagne pour prendre les moyens de remédier à ces injustices, malgré les graves difficultés économiques actuelles, chacun s'efforçant suivant son pouvoir de secourir la pauvreté dont souffre l'Eglise catholique; ainsi, avec une vigueur renouvelée, elles pourront pourvoir au culte divin et aux diverses charges du ministère pastoral.

Manifestations de l'esprit de haine

Certes, comme Nous l'avons dit, cette injustice Nous cause une bien vive douleur; mais Nous, et vous avec Nous, Vénérables Frères et Fils bien-aimés, sommes encore plus affectés par les offenses faites à la Majesté divine. Lorsque, en effet, on prononce la dissolution des Ordres religieux, parce que c'est à d'autres qu'aux autorités civiles qu'ils font voeu d'obéissance, ne manifeste-t-on pas ainsi clairement un esprit haineux et hostile à Dieu et à la religion enseignée par lui?

Acharnement contre la Compagnie de Jésus

C'est pour ce motif et pour cette raison qu'ils ont voulu détruire et chasser la Société de Jésus, qui peut à bon droit et justement se glorifier d'être un des plus fermes soutiens de la Chaire du prince des apôtres; ils espèrent peut-être ainsi pouvoir par la suite diminuer la foi et la morale de la religion catholique dans l'âme du peuple espagnol, qui a donné à l'Eglise cet astre éclatant que fut saint Ignace de Loyola. Ils ont voulu encore—comme Nous l'avons déjà publiquement remarqué—blesser et abattre le Chef suprême lui-même de l'Eglise catholique.

Ils n'ont pas osé nommer personnellement le Pontife romain; en réalité, ils ont traité d'autorité étrangère à la nation espagnole celle du Vicaire de Jésus-Christ, comme si la charge de Pontife qui lui a été confiée par le divin Rédempteur pouvait être considérée en n'importe quelle partie du monde comme une autorité étrangère; comme si reconnaître et vénérer l'autorité humaine légitime; comme si enfin, il pouvait y avoir la moindre opposition entre l'autorité civile et l'autorité spirituelle et surnaturelle.

Pareil désaccord, seuls peuvent le supposer ceux qui par méchanceté le désirent, parce qu'ils savent bien que les malheureuses brebis sans le Pasteur s'en iraient hors des voies de la vérité et seraient des proies plus faciles pour les faux pasteurs.

Cette note injurieuse lancée contre l'autorité divine du Pontife romain n'a pas manqué de causer une grave blessure à Notre coeur paternel; cependant, Nous n'avons pas conçu le plus petit doute qu'elle puisse, si peu que ce soit, diminuer le traditionnel et ardent dévouement des Espagnols à l'égard de la Chaire du bienheureux Pierre.

Bien plus, ainsi que l'atteste jusqu'en ces tout derniers temps la foi historique, plus les adversaires de l'Eglise s'efforcent âprement de détacher les peuples du Vicaire de Jésus-Christ, plus intimement—par la volonté de la Providence divine, qui peut du mal tirer le bien—ces mêmes peuples s'attachent à ce même Pontife romain. Avec plus de zèle encore, ils proclament que lui seul, parmi les ténèbres de tant d'erreurs, peut faire luire la lumière à leurs esprits, puisque, comme le Christ son Seigneur, "il a les paroles de la Vie éternelle" (cf. Joan., VI, 69).

Droits des Congrégations à enseigner

Ce n'est point seulement contre la glorieuse et si méritante Compagnie de Jésus que les législateurs se sont acharnés, mais encore contre tous les Ordres religieux et toutes les Congrégations qu'ils ont, par la récente loi, exercé leurs impitoyables violences. C'est par un acte public; d'une ingratitude certaine et d'une injustice la- intérêts particuliers au bien supérieur mentable que leur a été ravi le droit d'enseigner.

Pourquoi donc certaines catégories de citoyens, pour cette seule raison qu'ils ont embrassé un genre de vie plus parfait, seraient-elles privées du droit d'enseigner qui est reconnu à toutes les autres?

Quelqu'un prétendrait-il que les religieux appartenant à une Congrégation et s'adonnant avec ardeur apostolique à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, pour cette seule raison sont moins aptes et moins instruits que les autres en vue de remplir la fonction d'instituteur et d'éducateur?

L'expérience nous apprend au contraire le zèle attentif, la sagacité et la perspicacité doctrinale que ces religieux ont déployés dans leur fonction et les fruits abondants qu'ils ont recueillis grâce à leur patient labeur dans l'instruction et la formation des esprits.

On en a d'ailleurs une preuve lumineuse dans le grand nombre de ceux qui sont sortis de leurs écoles—hommes éminents dans toutes les sciences humaines et animés d'un esprit catholique exemplaire. N'est-ce pas une autre preuve efficace que le très grand, on pourrait même dire considérable développement de leurs établissements scolaires en Espagne et la foule des élèves?

De tout ceci n'est-ce pas une confirmation que la conduite des pères et des mères de famille mettant avec confiance absolue leurs enfants dans leurs écoles, ces pères et ces mères da famille, disons-Nous, qui, tenant de Dieu lui-même le droit et la charge de l'éducation de leurs enfants, ont par là même la liberté sacrée de choisir leurs collaborateurs dans cette oeuvre?

Déchristianisation par les écoles sans Dieu

A l'égard des Ordres religieux et des Congrégations, il n'a pas suffi que soit perpétrée cette immense injustice, les législateurs ont encore foulé aux pieds les droits les plus certains de propriété, violé ouvertement la libre volonté des donateurs et des bienfaiteurs, en s'emparant par la force des édifices scolaires pour les transformer en écoles sans Dieu, alors que dans ces écoles les fondateurs eux-mêmes avaient exigé que fût enseignée la pure doctrine de la foi catholique.

On aperçoit par là facilement le but que poursuivent les législateurs: éduquer les nouvelles générations dans l'indifférence religieuse pour ne pas dire dans le mépris de la reli-

(Suite à la page 2)

Le congrès de l'A.C.F.A...

(Suite de la page 1)

meilleure éducation qui soit au monde et pour leur permettre de jeter plus tard un peu d'honneur sur votre nom?

Mes frères, ce ne sont là que quelques points d'interrogation que je pose. A vous de les méditer, à vous d'y répondre. A vous, aux pieds de cet autel, et dans les séances du Congrès, de vous enflammer le coeur "de cette charité noble, ardente, généreuse, défensive et victorieuse", qui est le premier devoir du patriotisme et qui conduit à ces belles campagnes de réveil catholique et français dont s'enorgueillissent l'Eglise et la patrie du Canada. Nul ne saurait s'en scandaliser. Et pour m'appuyer sur l'autorité indiscutable du cardinal archevêque de Québec, j'ajouterai: "Ces campagnes sont légitimes, elles sont heureuses, elles sont fécondes, pourvu que n'en soit pas atteinte la justice due au prochain."

Dieu soit béni! au dire même de certains historiens protestants, ce respect de la justice a toujours été la caractéristique du patriotisme canadien-français. Et, avouons-le avec fierté, il en a été ainsi parce que nos pères l'avaient appris aux pieds du crucifix. C'est à cette même école que j'ai voulu vous convier ce matin, mes frères, en vous disant au début: "Voulez-vous apprendre à aimer votre patrie: regardez le Christ dans les yeux."

Oui, regardez-Le bien, demandez-Lui de vous bénir, de bénir vos foyers et vos travaux, de vous inspirer les résolutions qui feront de vous des chrétiens selon Son Coeur et des citoyens utiles à notre patrie.

Ainsi soit-il! !

PREMIERE SEANCE

La séance fut présidée par le Dr L.-O. Beauchemin, de Calgary, le vice-président général de l'Association.

COMITE DES NOMINATIONS

Dès l'ouverture de la séance les membres suivants furent nommés pour former le comité des nominations:

MM. Arthur Lamoureux et J.-H. Tremblay, représentants de l'Exécutif, et MM. Delphis Coulombe, Paul Jenvrin et Bernard Bujold, parmi les délégués.

COMITE DES RESOLUTIONS

Pour le comité des résolutions les membres suivants furent choisis:

M. l'abbé J.-L. Roy, de Donnelly, MM. Paul-E. Poirier et J.-O. Pilon, représentants de l'Exécutif, MM. Léopold Roy, de Donnelly, Alex. Lavoie, de Legal, J.-W. Beaudry, de St-Paul, et Louis Normandeau, parmi les délégués.

RAPPORT FINANCIER

M. H.-E. Patenaude présenta ensuite le rapport financier de 1932 ainsi que le rapport intérimaire du 1er janvier au 30 juin 1933. Dans le rapport de 1932 il fut démontré que l'Association avait bouclé son budget en dépit de la crise financière qui avait affecté tous les membres. Ce rapport montrait aussi une augmentation de 700 membres sur l'année précédente.

Les suggestions du comité des finances touchèrent tout spécialement les remises des cercles au fur et à mesure que les argents sont perçus par les cercles. Le rapport se lit comme suit: "Il existe des échéances mensuelles qui doivent être rencontrées régulièrement. Toutes nos difficultés viennent du fait que nos recettes arrivent en retard. Votre comité prie donc instamment les cercles de faire la perception des cotisations au début de l'année, dans le mois de janvier ou au plus tard, et nous les faire parvenir à la fin de janvier. On constatera que la perception des cotisations sera plus facile de cette façon. On devrait comprendre que les sommes de chacun des objectifs ne sont pas des montants excessifs pour une association comme la nôtre. Nous savons que si les cercles faisaient un effort dans le sens indiqué, l'Association serait en mesure de travailler plus efficacement à l'avancement des intérêts des Canadiens français de la province."

Sur proposition de M. l'abbé J.-L. Roy, appuyé par M. Jenvrin, le rapport fut adopté à l'unanimité avec un vote de félicitations et de remerciements au trésorier, M. Patenaude, pour le bon rapport présenté au congrès.

TELEGRAMME AU DELEGUE APOSTOLIQUE

Avant la présentation du rapport financier, un télégramme exprimant les sentiments de soumission et demandant la bénédiction apostolique pour tous les membres de l'Association, fut envoyé au délégué apostolique, Mgr Andrea Cassulo, à Ottawa.

RAPPORT DU SECRETAIRE

Le secrétaire fut ensuite invité à donner son rapport. Dès le commencement, il fit remarquer qu'il ne voulait pas jeter la pierre à qui que ce soit, mais qu'il devrait traiter des différents sujets d'une manière générale. Durant l'année 1932 plusieurs nouveaux cercles furent fondés, mais la chose la plus importante au point de vue d'Association, fut la fondation des Avant-Gardes. Il y a amélioration sur l'année précédente pour la tenue des assemblées mensuelles, mais il y a encore beaucoup de travail à faire de ce côté-là. Avec la bonne volonté et la coopération des membres et des cercles, il y aura certainement de bons résultats. M. le secrétaire nous a donné un rapport exact de ses visites en 1932 qui certainement ne l'ont pas tenu à rien faire.

Il termina son rapport en demandant aux cercles de se nommer un comité pour faire la visite des malades. Voici ce qu'il disait dans son rapport:

Prenons la bonne habitude de visiter les cercles voisins et invitons-les à nous visiter. Nous pouvons, de cette façon, échanger des conférenciers qui sauront nous intéresser. Lorsqu'un membre est malade, ayons un comité qui le visitera de temps à autre. Si un membre meurt, envoyons un mot de condoléances au nom du cercle, ou mieux encore, faisons une visite en corps, et ayons une délégation officielle pour assister aux funérailles. Si nous agissions tous de cette manière, nous n'en serions que plus contents à la fin de chaque année. Nous aurions la consolation d'avoir fait notre petite part pour rendre la vie un peu plus douce, à nos semblables et nous aurions contribué à resserrer les liens qui doivent nous unir étroitement."

Après le rapport de 1932, M. le secrétaire donna un rapport intérimaire pour 1933. après quoi les délégués furent invités à se prononcer sur ce rapport, soit pour critiquer, soit pour offrir des suggestions. Mme Albert Dupuis, appuyée par M. Arthur St-Pierre, proposa l'adoption du rapport avec félicitations et remerciements pour le rapport si détaillé soumis aux congressistes. Il fut adopté à l'unanimité. Plusieurs personnes firent des remarques entre autres M. l'abbé Normandeau au sujet des Avant-Gardes. M. Julien qui mentionna certaines difficultés qui se présentent actuellement pour les voyages du secrétaire. D'après lui, la seule manière d'assurer des visites régulières aux cercles était de procurer au secrétaire général, les moyens de transport. Il mentionna que le secrétaire avait fait des prodiges d'économie pour visiter tant de centres l'an dernier avec si peu de dépenses, mais que les choses étaient changées et que certains privilèges que le secrétaire avait à sa disposition, l'an dernier, n'existaient plus. Il suggère alors de trouver les moyens de procurer un auto au secrétaire, et demande aux autres congressistes de bien vouloir se prononcer sur cette question. M. l'abbé Normandeau se prononce aussi en faveur ainsi que M. A.-B. Côté, M. J. Lambert et après avoir entendu les différentes opinions, une motion est adoptée à l'unanimité par les délégués approuvant la suggestion de procurer un auto au secrétaire et chargeant l'Exécutif de trouver les moyens à prendre pour l'achat de cet auto.

Le congrès s'ajourne ensuite à la séance de l'après-midi.

APRES-MIDI

La séance du jeudi après-midi fut présidée par M. J.-O. Pilon, deuxième vice-président de l'A.C.F.A. Elle fut entièrement consacrée à l'étude des problèmes agricoles et à la discussion des problèmes scolaires.

L'hon. George Hoadley, ministre de l'agriculture dans le cabinet provincial, devait donner un discours, mais une sérieuse maladie qui l'avait terrassé à Vancouver ne lui permit pas d'être présent au milieu de nous.

M. J.-H. TREMBLAY

M. J.-H. Tremblay, agronome bilingue, présenta une étude sur les problèmes agricoles. Nous en donnons ci-dessous un excellent résumé:

Parmi toutes les branches de l'agriculture il y en a probablement une qui devrait nous intéresser plus que toutes autres en ce moment et c'est l'industrie porcine. Un marché pour ainsi dire illimité nous a été ouvert par la Grande Bretagne lors de la dernière conférence impériale à Ottawa en accordant une préférence pour 280 millions de livres de bacon. Ce marché nous sera ouvert en autant que nous pourrons le satisfaire d'ici à cinq ans. Si pour une raison ou pour une autre nous ne produisons pas la quantité requise pour fournir ce marché il faudrait nécessairement que l'Angleterre cherche ailleurs pour s'approvisionner et nous pouvons être assurés que si nous ne profitons pas de cette offre d'autres pays, tel que le Danemark, seront heureux de produire la marchandise, puisque eux devront diminuer leur exportation en Angleterre si nous remplissons notre contrat. Nous avons cependant une grande distance à parcourir avant d'exporter cette quantité puisqu'en 1932 nous n'exportons que 30 millions et demi de livres de bacon et de jambon en Angleterre, il nous manque donc encore 250 millions de livres avant d'encombrer notre marché. L'Alberta était en 1931 la deuxième province pour le nombre de porcs produits, venant immédiatement après l'Ontario, sur une production totale pour le Canada d'au delà de 4,700,000 porcs, l'Alberta en produisait 1,062,908 presque 25 p.c. de la production du Canada. Il est à noter cependant qu'en 1930 l'Alberta ne produisait que 636,400 porcs, nous avons donc augmenté dans l'espace d'un an notre production de près de 400,000 têtes. Il ne faut donc pas être surpris si le prix du porc a baissé au-dessous du prix coûtant et malheureusement pendant toute cette période nous n'avons produit qu'un faible pourcentage de porcs exportables. En 1930, 6.13 p.c. seulement de nos porcs se sont classés "Select" et 20.69 p.c. "Bacon" et seules ces deux classes sont exportables. En 1931 7.22 p.c. de nos porcs se sont classés "Select" et 27 p.c. "Bacon". En 1932 8 p.c. de "Select" et 31 p.c. de "Bacon". Il y a donc eu une amélioration sensible dans les derniers trois ans mais il faut nécessairement que la qualité s'améliore encore de beaucoup si nous voulons satisfaire les exigences de notre marché. Nous vous encourageons donc fortement à travailler dans ce sens et le meilleur moyen d'y arriver est d'adapter des races de porcs susceptibles de produire la qualité que le marché demande; les deux meilleures races que nous avons présentement sont les Yorkshire et les Tamworth. Plus que jamais on devrait s'efforcer de n'employer que des reproducteurs de pur sang et de bonne qualité car il ne faut pas oublier que des reproducteurs purs engendrent toujours des meilleurs types que des reproducteurs croisés et si l'on considère le coût minime de ces bons sujets il n'y a aucune raison qui devrait nous empêcher de nous en servir. Quand le prix du porc est de 10c la livre ou plus on est porté à ne pas considérer le surplus qu'un porc à bacon ou select peut rapporter mais quand le prix du porc est de 5c ou 6c la livre il y a une marge très grande entre les select et les porcs de boucherie. En plus, il ne faut pas oublier que si nous voulons conserver notre marché il faut de toute nécessité produire ce qu'il demande.

"Ce n'est pas tout de produire la qualité voulue mais il faut aussi stabiliser notre production. Vous avez pu constater par les chiffres que j'ai donnés au début que nous avons eu une augmentation ici en Alberta de 400,000 porcs de 1930 à 1931. Une augmentation aussi soudaine est un grave embarras. Il est infiniment mieux de définir un plan d'exportation et de maintenir notre production et de l'augmenter graduellement.

"Quelqu'un se demande peut-être si l'élevage du porc est réellement payant. Si nous envisageons la situation pour une période de dix ans, il n'y a aucun doute que nous constaterons que des profits appréciables peuvent être faits avec l'élevage du porc. En effet de 1918 à 1931 il n'y a eu qu'une période de 1924 à 1925 et une courte période en 1928 de même qu'en 1932 où les porcs ont été produits à perte, c'est-à-dire que sur une période de quatorze ans les porcs ont été produits à perte pendant deux ans seulement et pendant toute cette période le grain soigné aux porcs a rapporté un prix plus élevé que s'il avait été vendu aux élévateurs. Nous espérons que ces quelques chiffres vous aideront à modifier quelque peu votre production porcine et avec un marché qui se présente illimité vous encourageront à vous intéresser davantage à cette industrie."

L'HON. PERREN BAKER

L'hon. Perren Baker, ministre de l'éducation dans le cabinet provincial, s'adressa aux délégués en se servant de leur langue. Nous publions au complet le discours prononcé par M. le ministre.

Discours de l'hon. Perren Baker, ministre de l'éducation

Votre distingué président, avec cette aimable considération pour les aménités pour laquelle les Français sont réputés, a bien voulu me faire une visite personnelle et m'inviter, de la part des membres de votre comité exécutif, à vous adresser la parole. Au cours de notre conversation, il m'a laissé entendre que quelques mots prononcés en français seraient appréciés par les membres de cet auditoire. Je me rappelle que mon vieux camarade de classe et mon ami, l'hon. Jacob Nicol, autrefois le trésorier de la province de Québec et aujourd'hui l'orateur du Conseil législatif, me fit observer une fois que les Français visitant mon bureau seraient bien plus contents si leurs pétitions étaient refusées en français que si elles leur étaient accordées en anglais. Je pense que mon ami exagérait quelque peu, et la requête de votre président est responsable de l'effort que je fais cette après-midi pour m'exprimer en français.

Ce n'est point qu'ayant de l'aversion pour la langue française, je désire l'écorcher; au contraire, je l'aime beaucoup et je n'aurais aucune appréhension à vous parler en français, si je pouvais croire que je serais écouté avec le même plaisir qu'éprouve un auditoire anglais à entendre un conférencier qui parle avec un accent français.

Votre organisation a pour but de perpétuer l'idéal et le langage de la race française; un but parfaitement légitime et naturel. Il y a d'autres citoyens du Canada qui ressentent de l'inquiétude à la pensée que la langue allemande soit perdue pour leurs enfants. Il y en a d'autres encore qui sont inquiets pour l'avenir de la langue ukrainienne; alors que d'autres, malheureusement, peuvent à peine tolérer toute langue, autre que l'anglais. Pour tous ces gens, il y a deux mots que je recommande à leur réflexion: tolérance et modération.

N'y a-t-il pas quelque chose de plutôt ridicule dans un orgueil extrême de race? La race blanche, sans trop de bonnes raisons, se croit supérieure. L'Indien oriental se croit supérieur. Le Japonais croit sa race supérieure, alors que le Chinois, qui a derrière lui de longs siècles de civilisation, croit la sienne supérieure; et l'on dit même que l'Eskimeau lui-même pense qu'il possède le plus beau pays du monde et que sa race représente le pinacle des connaissances et de l'excellence humaines. Homme blanc, Indien, Japonais, Chinois, Esquimeau, —tous ont tort.

Quelle est donc alors la race supérieure? C'est une question en l'air. L'humanité est encore dans son enfance. Il est encore trop tôt pour une évaluation finale de la valeur des nombreuses contributions faites par les diverses races au bien-être du monde, et peut-être qu'avant que l'humanité atteigne sa pleine maturité, ses divers peuples se seront fondus en une race homogène. C'est pourquoi je dis: tolérance, modération.

En attendant, il y a beaucoup de races, et, grâce à nos méchants ancêtres avec leur misérable tour nous avons aujourd'hui une parfaite Babel de langues. Chacun aime sa langue maternelle. Cela est beau. Nous sommes heureux quand cette langue est de plus en plus employée, non seulement parce qu'elle devient ainsi plus précieuse comme moyen de communiquer avec nos concitoyens mais aussi parce que, sans trop de raison, elle satisfait notre orgueil. Cela nous donne un sens de supériorité assez absurde et nous aimons tous à nous sentir supérieurs.

Bien que je ne sois peut-être pas moi-même exempt de pareille sottise, j'ai souvent pensé que les gens sont inutilement inquiets au sujet de la langue qu'ils se trouvent à parler. Un régiment écossais de l'armée du général Wolfe fut licencié au Canada. Beaucoup de soldats s'établirent le long du Saint-Laurent, épousèrent des jeunes filles canadiennes-françaises et furent absorbés par la communauté qui les entourait. Cela fut-il un désastre? (c'est-à-dire pour les Ecossais). La vie des Canadiens français, dont le nom est MacDonald, est-elle moins riche, moins satisfaisante que celle de leurs cousins qui sont restés chez eux et continuent jusqu'à ce jour à écorcher la langue anglaise parmi les collines de leur Ecosse natale? C'est la qualité de la vie qui compte, plutôt que le langage par lequel s'exprime la vie. En aucun des pays du monde occidental la langue parlée aujourd'hui ne serait comprise par les habitants qui vivaient il y a quelques siècles.

Si donc, vous me dites que dans quelques milliers d'années votre anglais ne sera pas parlé dans le monde, je vous répondrai "Cela est vrai, il en sera ainsi du français, mais que nous importe cela. Les peuples de l'avenir parleront la langue de l'avenir et, ce que sera cette langue ne m'inquiète pas plus que la nature de l'anglais d'aujourd'hui n'inquiétait les Saxons ou les Normands après la venue de Guillaume le Conquérant, il y a de cela neuf cents ans. Les Anglais parlent leur langue d'aujourd'hui, et elle n'est ni saxonne ni normande, mais qu'est-ce que cela peut faire!

Français, Anglais, Allemands, Scandinaves, Ukrainiens, Polonais, Russes, nous sommes au Canada d'origines diverses. Avec de la bonne volonté, de la tolérance et de la modération nous pouvons remplir la grande tâche qui nous incombe,—faire du Canada un pays dans lequel tous, nous pouvons trouver une vie pleine, satisfaisante et riche.

Donc,—la tolérance et la modération.

J'espère bien, mesdames et messieurs, que les quelques réflexions sur la tolérance et la modération que je viens de faire—réflexions que j'aurais pu tout aussi bien faire devant un auditoire anglais—ne vous feront pas oublier que je tiens la langue française en très haute estime et que je suis en parfaite sympathie avec les aspirations que vous exprimez si bien dans ce simple mot: survivance.

Je vous remercie de m'avoir donné si courtoisement l'occasion de vous adresser quelques paroles et j'espère que cette convention sera la meilleure, la plus réussie qui ait jamais été tenue jusqu'ici par l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

A la suite du discours de M. Baker, une longue et fort animée discussion s'engagea entre les délégués, sur des questions relatives aux moyens à prendre pour résoudre le problème de nos difficultés scolaires. Puis la séance s'ajourna jusqu'à celle du soir.

L'AVANT-GARDE DE LEGAL ET LE CERCLE DE L'A.C.F.A. DE DONNELLY

La séance du soir nous réservait d'heureuses surprises. Nous allions être les témoins de deux séances modèles: l'une donnée par les avant-gardistes du cercle Youville de Legal et la seconde par les membres du cercle de l'A.C.F.A. de Donnelly. Il va sans dire que ces deux séances furent on ne peut plus intéressantes. Tous ceux qui y assistèrent ne peuvent avoir gardé que des impressions heureuses et durables des magnifiques leçons de patriotisme et de fierté nationale que leur donnèrent les membres du cercle de l'A.C.F.A. de Donnelly. Un simple compte rendu ne peut donner une idée des choses intéressantes qui furent discutées par les benjamins et les aînés de l'A. C.F.A.

Vendredi, le 14 juillet

AVANT-MIDI

La séance fut présidée par le Dr L.-O. Beauchemin, 1er vice-président général de l'A.C.F.A.

Durant cette séance, les délégués entendirent la lecture des rapports de la radio, du comité des Concours de français de 1932 et de 1933. A la suite de chacun de ces rapports, il y eut de brèves discussions. Puis vint le morceau de résistance de cette séance, lequel consistait dans le magnifique travail présenté par le R. P. Joseph Fortier, S.J., préfet des études au Collège des Jésuites, sur "l'enseignement du français dans les écoles en préparation à un cours classique ou commercial." Nos lecteurs pourront lire dans une autre colonne ce travail qui est à lire et à méditer.

M. J.-E. LAFORCE

M. J.-E. Laforce, le sympathique publiciste du Canadien National, a pris l'excellente habitude de venir assister aux congrès de l'A.C.F.A. C'est pourquoi, lorsqu'il fut invité à parler, les délégués et les visiteurs marquèrent toute leur estime et leur appréciation en l'écoutant attentivement pendant son discours. M. Laforce, dès ses premières paroles, nous dit tout le plaisir qu'il ressentait d'assister à notre congrès. Comme représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la province de Québec, il était heureux de saluer ses frères de l'Alberta.

(Suite page 8)

Message de l'A. C. F. A. au Délégué Apostolique

Le congrès de l'A.C.F.A. a envoyé le message suivant à Son Excellence Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada:

L'Association canadienne-française de l'Alberta réunie en Congrès annuel déclare inébranlable attachement et filiale soumission au Saint-Siège et sollicite humblement bénédiction apostolique.

Juge Lucien Dubuc,
Président général de l'A.C.F.A.

* * *

Réponse du Délégué Apostolique

La réponse à ce message se lit comme suit:

Bien touché, message Congrès des Canadiens français de l'Alberta, exprimant filiale dévotion au Saint-Siège. Envoie remerciements et bénédiction.

S. Exc. Andréa Cassulo,
Délégué Apostolique.

Membres de l'Exécutif élus au Congrès

S. H. LE JUGE LUCIEN DUBUC
président général

Docteur L.-O. BEAUCHEMIN, 1er vice-président général, Calgary.

M. J.-O. PILON, 2e vice-président général, Edmonton.

M. H.-E. PATENAUDE, trésorier général, Edmonton.

M. LEO BELHUMEUR, secrétaire général, Edmonton.

MEMBRES DE L'EXECUTIF

- **M. J.-H. Tremblay,** Edmonton.
- **M. Jérôme Lambert,** Picardville
- **M. J.-H. Julien,** Edmonton.
- **M. Paul-E. Poirier,** Edmonton.
- **M. Arthur Lamoureux,** Lamoureux.
- **M. A.-B. Côté,** McLennan.
- **M. F.-H. Coulombe,** Edmonton.
- **M. Lucien Maynard,** Saint-Paul.
- **M. Alex. Lavoie,** Legal.
- **M. J.-N. Vallée,** Bonnyville.
- **M. Adéodat Boileau,** Edmonton.
- **M. Maurice Lavallée,** Edmonton.
- **R. P. Armand Boucher, O.M.I.**
- **M. l'abbé J.-R. Ketchen**
- **R. P. J.-L. Binet, O.M.I, Saint-Albert**
- **M. l'abbé J.-Léon Roy, Donnelly**
- **R. P. Henri Routhier, O.M.I.**
- **R. P. J. Béliveau, S.J.**

L'enseignement du français dans les écoles...

(Suite de la page 7)

par la force même des circonstances, il sera complètement relégué au second plan. Que leur serviront alors les règles de grammaire apprises à l'école? Ils parleront, ils écriront en anglais."

Une religieuse enseignante me faisait une réflexion analogue: "On ne donne pas assez aux enfants l'amour du français. On se limite trop à leur enseigner la grammaire et l'orthographe. Il faut leur donner l'amour du français en leur lisant de belles petites choses."

Donc, premier devoir de l'institutrice française: aimer sa langue française et la faire aimer.

Pour ce qui regarde directement l'enseignement du français, le programme de français autorise une heure de français par jour.

Mais cette heure, il faut, pour beaucoup d'institutrices, la répartir entre plusieurs grades. Il faut donc s'ingénier et se servir d'industries pour faire beaucoup à la fois. Quand le plan est tracé d'avance, on peut faire beaucoup.

Je laisse encore la parole à M. de Margerie:

"Il y a deux manières d'enseigner l'heure de français.

"Pendant une heure, les élèves, à tour de rôle, viennent prendre leur leçon de français de l'institutrice. Ils retournent ensuite à leurs places, préparer les autres leçons, c'est-à-dire, y faire de l'anglais. L'institutrice a enseigné du français pendant une heure; chaque élève n'en a eu toutefois que pendant quelques minutes. C'est la première manière; ce n'est pas la bonne. Voyons l'autre.

"Pendant une heure, l'institutrice enseigne du français aux élèves des différents grades, comme tantôt. Mais, et c'est là toute la différence, une fois rendus à leurs places, ces élèves continuent à faire du français. C'est la bonne manière.

"L'institutrice devra prendre une heure complète, et de la bonne manière et tous les jours, pour le français, et placer cette heure de français à un moment avantageux de la journée".

N'oubliez pas cet article des "Instructions concernant l'enseignement du français dans les écoles primaires de l'Alberta": "Dans tous les grades supérieurs au grade II, le programme de toutes les matières autres que le français sera le programme officiel du Département de l'Education et les manuels seront les éditions anglaises en usage dans la province. **Toutefois, les maîtres pourront donner des explications dans la langue maternelle, au besoin.**"

De cette dernière expression "au besoin", "when necessary" peut être entendue dans un sens très large. Dans certaines écoles, les maîtresses répètent en français tout ce qu'elles ont dit en anglais afin d'apprendre aux enfants les expressions françaises en regard des expressions anglaises, de leur apprendre à compter en français, etc... et elles ont un gros succès. J'ai même vu un couvent se servir des manuels de l'Etat, mais enseigner presque tout en français, et faire passer aux élèves de brillants examens du Département.

L'institutrice donnera aussi des devoirs français qui seront faits à la maison.

Quand l'enseignement religieux est bien donné, il est aussi d'un grand secours pour le français.

Mais avant tout, il faut donner aux enfants une haute idée de l'importance du français.

Et pour cela, j'insiste surtout sur deux industries en honneur dans notre province: les Concours de français et les Avant-Gardes.

(Suite la semaine prochaine)

La vie en Alberta

MORINVILLE

A nos toujours fidèles Anciennes

L'assemblée annuelle du cercle Notre-Dame, devant avoir lieu en août seulement est, par décision du conseil, convoquée pour le dimanche, 30 juillet. Cette petite modification ne favorisera personne attendu que les dignitaires ne s'y soumettent que par déférence pour Mgr Pilon: c'est le seul moyen de nous assurer la présence de notre dévoué pasteur—ses plans l'appellent ailleurs après cette date. Vous voyez donc que Mgr Pilon sera là pour souhaiter la bienvenue à vous toutes, ses chères anciennes. Ah! mais oui, il s'intéresse beaucoup à chacune de vous.

Les religieuses à leur tour vous envoient ce message: Revenez-nous et comblez même les vides de l'année dernière par une propagande active dans votre voisinage—dénichez les plus timides oisillons et amenez-les vers le vieux nid. Il faut que nous nous réjouissions toutes ensemble de l'oeuvre bienfaisante qu'il nous est donné d'accomplir; venez vous reposer pendant quelques heures de vos incessantes préoccupations; revenez afin que nous puisions dans la joie de nous sentir unies, dans les souvenirs du passé et les espérances de l'avenir, une force nouvelle, un courage joyeux pour les luttes de la vie.

Quel réconfort, en effet, que la première réunion des Anciennes en août dernier! Mais, nos mères et maitresses ont ressenti plus que de la joie à cette entrevue—une sainte fierté de retrouver en vous toutes une forte mentalité catholique: l'observation des prescriptions de la décence chrétienne dans la toilette n'est pas une affaire de choix et, seules, les âmes vraiment nobles et grandes s'y soumettent. Vous êtes de ce nombre. Le conseil exécutif, à son tour, vous fait le plus pressant appel.

Venez assister à ses séances, à ses discussions; venez vous mettre au courant des activités de votre cercle et ratifier ou amender ses beaux projets d'avenir. Le programme de la journée "des souvenirs" paraitra dans la Survivance, nous vous prions d'y puiser les renseignements que nous nous ferons un plaisir d'y insérer pour vous toutes.

Les membres du conseil sont en bonne veine—enthousiastes au suprême degré. Veuillez avoir la bonté de les seconder de loin en communiquant les instructions ci-dessus à celles des anciennes que nous ne pouvons atteindre.

Le comité d'organisation.

Programme de la journée des amicalistes, dimanche, 30 juillet 1933.

10 h. 30. Messe solennelle dans l'église paroissiale. Allocution de circonstance par le R. P. Routhier, supérieur du Juniorat Saint-Jean, ou de son délégué.

12 h. Réception des amicalistes éloignées ayant fait parvenir leurs noms à l'avance.

2 h. Inscription.

2 h. 30. Réunion annuelle des Anciennes au couvent. Discours, rapports, conférence.

5 h. 30. Goûter pour les dames et les demoiselles sous la présidence de Mgr Pilon.

7 h. Hommage des Anciens et des Anciennes au Christ-Roi.

8 h. 30. Séance dramatique et musicale organisée sous les auspices des Anciennes, au profit des oeuvres de l'Amicale.

JOUSSARD

Malgré la pluie et le mauvais état des chemins nous avons pu de même célébrer la fête de notre saint patron le dimanche 26. A 10 h., la grand'messe fut chantée par notre curé, le R. P. Falher. Le prêtre célébrant nous rappela nos anciennes coutumes canadiennes-françaises d'En-bas. Nous goûtâmes le pain béni qui fut distribué par MM. Armand Chrétien et Willie Charrois avec Mlles Yvonne Fortin et Alice Dalton.

Dans l'après-midi, il y eut des jeux de toutes sortes et deux parties de balle-au-camp. Dans la première partie, le club Joussard sortit vainqueur de Big Meadow, et dans la deuxième il fut défait par les élèves de l'école de Saint-Bruno.

Puis il ne faut pas oublier de mentionner que les dames du comité nous firent goûter de leur bonne crème à la glace, de leur gâteaux et de bien d'autres bonnes choses, offertes si gentiment par Mmes Boivin, Dalton, Jordon, Séguin et Jionet.

A 8 h., du soir, au couvent, une séance fut donnée par les élèves du couvent après quoi M. Hubert a félicité les enfants de leurs succès et aussi remercié notre bon curé qui fit son possible pour nous aider et les bonnes Soeurs qui se sont tant dévouées pour leur séance.

Ensuite notre curé nous a donné une courte allocution et nous nous sommes retirés très satisfaits de la fête de notre saint patron, saint Jean-Baptiste dont nous nous souviendrons longtemps.

Plusieurs familles sont arrivées dernièrement prendre des homesteads parmi lesquels les MM. Racine de Vimy avec leurs familles. M. Comeau de Legal, son garçon et son gendre, M. Boisvert et d'autres.

M. Ferdinand Turcotte est revenu à Joussard après avoir passé une partie du printemps à Enilda; il était accompagné d'un ami, M. St-Laurent.

Notre correspondante "Muguette" est actuellement à Grouard où elle remplace sa soeur qui a subi une opération dernièrement.

M. Emery Ringuette s'est rendu acquéreur d'une chaloupe à gazoline.
—Comm.

THORHILD

Notre pique-nique au profit de l'église de Thorhild aura lieu dimanche, le 30 juillet. Grand'messe à 11 h., sermon en français par M. l'abbé Goutier de Legal, en anglais par le R. P. Heffernan de Radway Centre, et en polonais par le R. P. Romoroski de Opal, Alta. Le diner sera servi sur le terrain après lequel viendront les amusements divers et les sports. Nous invitons cordialement toutes les paroisses voisines à nous venir en aide en venant en grand nombre.

Miles Jeanne et Melba Hurtubise de Thorhild sont en villégiature à Legal pour deux semaines.

M. Ubald Martel de Thorhild et fils assistaient à la Saint-Jean-Baptiste à Legal et revenaient enchantés le lendemain.

M. Michel Martel de Thorhild est à se faire construire une jolie maison sur sa ferme à un mille du village.

Mme Ira McKenzie, née Liliane Hurtubise, et Mlle Marie McKenzie de Grassland, Alta., sont en vacances pour deux semaines chez M. et Mme Roméo Hurtubise de Thorhild.

Le club des jeunes gens de Thorhild avait son pique-nique annuel à Island Lakes, dimanche dernier.

Une nouvelle boucherie est en construction ici; ainsi qu'une salle publique, ce qui veut dire que notre petit village fait du progrès.

Le catéchisme commencera prochainement et sera donné par les RR. Soeurs d'Edmonton, car nous n'avons pas de curé résident.

M. Roméo Hurtubise a loué la demi-section de Hector Lamoureux, à six milles au sud-ouest du village; ce qui veut dire que Roméo n'a pas encore renoncé à la culture. Il est à faire 90 acres de labours d'été et s'en donne à coeur joie.—Corr.

DONNELLY

C'est avec regret que nous avons vu les RR. SS. Marie de St-Honorius, principale de l'école du village, Soeur Marie de Saint-Médard, fondatrice de l'Avant-Garde Belhumeur, et Soeur Marie de Sainte-Laure nous quitter. Toutes trois se dirigent vers Saint-Laurent où se trouve la maison-mère des Soeurs de Sainte-Croix. Nous apprécions hautement le zèle inlassable de ces dévouées religieuses auprès des enfants de notre paroisse; aussi, nous comptons les revoir à leur poste en septembre prochain.

Le R. P. Robert de l'Ordre de St-Dominique, récemment ordonné prêtre à Ottawa, ainsi que sa soeur, la Rév. Mère Marie-Arthur du Couvent de Morinville, sont venus passer quelque temps chez leurs parents, M. et Mme A.-H. Robert. Il va sans dire que la joie fut grande de part et d'autre. Parents et amis de la famille ont bien joui de leur agréable visite.

M. et Mme T. Chalifoux sont en visite chez leur fils, M. L. Chalifoux. M. et Mme E. Labbé, accompagnés de leurs enfants et de Mlle H. Maisonneuve de Morinville, sont en visite chez leurs parents et amis.

M. J. B. Béland et sa fillette Yvette, sont en route pour Edmonton.

Le travail des chemins est commencé; donc, nous sommes assurés d'avoir des routes praticables.

Notre paroisse étant foncièrement canadienne-française, la date du congrès de l'A.C.F.A. n'est pas passée inaperçue; aussi, le 12 courant, deux automobiles, dirigées par M. le curé et M. E. Cimon, accompagnés de plusieurs délégués, se sont mis en route pour Edmonton, siège du congrès.
—Corr.

GIROUXVILLE

Retour de notre curé. L'abbé Normandeau est de retour au milieu de ses ouailles depuis deux semaines. Il est allé faire une visite de propagande dans l'Est, par la parole, à la radio, par des articles dans les journaux, il a porté à nos frères de l'Est le salut fraternel des compatriotes de l'Ouest. Ces visites internationales, interprovinciales plutôt, devraient produire les meilleurs résultats à tous points de vue et malgré la crise, plusieurs des nôtres de l'Alberta ont profité de l'aubaine pour renouveler les relations, raffermir les liens qui nous unissent en visitant parents, amis et connaissances de l'Est qui se ressentent durent de la dépression, mais le coeur et les sentiments demeurent toujours les mêmes à notre égard.

Mutations de propriétés. Comme nous l'annonçions depuis des mois, c'est le temps de se procurer une terre à bon marché à Girouxville, les patentes sortent ou plutôt sont sorties et depuis à peine deux mois les transactions suivantes ont eu lieu: Ant. St-Arnaud à J. Langlois; Hudson's Bay Co. à Ant. St-Arnaud; Paul Veillette à D. Lamoureux; Hudson's Bay Co. à Paul Dumas; J. Allard à Alfred Aubin; J. Campbell à E. J. Anctil; Paul Gosselin à Jos. Ed. Gougeon; Ant. Champagne à son frère Julien.

Autant de quarts dans les quatre milles du village avec 40 acres en culture, bâtisses, clôtures, etc., pour $1,000.

Et il y en aura encore d'autres dans le genre. Pensez-y bien.

Baptêmes. A M. Alton Lloyd, un fils Leslie Lionel. Parrain et marraine: Eugène Bélanger et Albertine Comeau.

A M. et Mme Joseph Ouellette, Joseph Harris Adrien. Parrain et marraine: Harris Latour et Corinne Latour, oncle et tante de l'enfant.

A Ena Brunelle, un fils Joseph Henri Edouard. Parrain, Edouard Gougeon et son épouse.

A Charles Lavoie, Joseph Albert. Parrain et marraine, Albert Valiquette et Antoinette Lavoie, oncle et tante.

A M. et Mme Lucien Bruyère, Marie-Rose Cora. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Rousseau de Legal, oncle et tante.

A M. Hervé Blanchette, Marie Rolande Gertrude. Parrain et marraine: Isaac Faucher et Anna Turcotte.

A M. et Mme Amédée Brochu, Joseph M. Frs d'Assise. Parrain et marraine: Frs. d'Assise Bélanger et Odeile Brochu.

A M. et Mme Pierre Fontaine, Joseph Paul Sylvio. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Soucy, cousins de l'enfant.

A M. et Mme Pierre Soucy, un fils, Joseph Amable Mariel. Parrain et marraine, M. et Mme Amable Rémillard, oncle et tante.

A M. et Mme Marcel Brosseau, un fils Jean Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Max. Brosseau.

A M. et Mme Eugène Jutras, Joseph Georges Etienne. Parrain et marraine, Borromée et Rosanna Jutras, oncle et tante.

A M. et Mme Alfred Couturier, une fille, Marie Emma Thérèse. Parrain et marraine, Albert et Emma Blouin, oncle et tante.—Corr.

PLAMONDON

Décès: Le 8 juillet, un jeune homme du nom de Willie Duperron, qui était malade depuis longtemps, fut trouvé mort dans son lit. Les funérailles eurent lieu à l'église de Plamondon au milieu des nombreux parents et amis de la famille.

M. William Plamondon, sa fille Mlle Rosalie, ainsi que MM. Benoit, Michel et Mme Siméon Plamondon sont allés à Edmonton dernièrement.

M. Evangéliste Plamondon, un de nos pionniers, est sérieusement malade, d'après une dépêche envoyée par l'hôpital de l'Université, où il séjournait depuis plusieurs semaines.

L'on prépare pour le 6 août la célébration du 25ème anniversaire de l'arrivée des premiers colons ici.

Quelques-uns de nos fermiers iront à l'exposition mondiale des grains, à Régina. Ils veulent prendre des connaissances pour faire avancer toujours vers un plus grand succès notre exposition locale qui réussissait toujours bien dans les années passées.

Les pluies ont été abondantes jusqu'à présent, et la récolte promet beaucoup.—Corr.

SAINT-VINCENT

M. le curé, dimanche dernier, a donné le rapport de notre fête de la Saint-Jean-Baptiste, célébrée le 25 juin dernier. Il s'est déclaré enchanté du résultat et il a chaleureusement félicité les dames de Sainte-Anne, surtout les enfants de l'école qui nous ont donné une séance si bien réussie. Quoi d'étonnant quand on sait que la paroisse possède pour la direction et l'éducation de nos enfants les bonnes religieuses de l'Assomption.

Tout le monde admire la nouvelle croix du cimetière remplaçant l'ancienne qu'une tempête de vent avait abattue l'automne dernier. M. Gaudias Tardif mérite des remerciements car c'est dû à son talent déjà connu d'habile ouvrier que nous devons cette croix vraiment artistique.

De passage au presbytère, dimanche dernier, M. l'abbé Chartrand, curé de Saint-Edouard.

M. Josaphat Tailleur et sa dame de Morinville ont tenu à venir saluer notre curé en s'en retournant chez eux par le Lac la Biche.

Mlle Gertrude Duplessis d'Edmonton est en promenade chez son oncle M. Georges Langevin.

Un grain de bon sens. Tant qu'il y a vie, il y a place pour l'espérance.
—Corr.

BONNYVILLE

Un très regrettable accident arrivé au Lac à l'Orignal vient de jeter le deuil dans la famille de M. et Mme Evans de Saint-Paul. Etant en repos au lac, leur fillette de trois ans échappa un moment à leur surveillance et fut trouvée quelques minutes après noyée près de la plage chez M. J. Coulombe, à quelques milles du village de Bonnyville. M. W. Paquette transporta la petite victime à l'hôpital où malgré tous les efforts faits par le Dr McFarland ainsi que les premiers soins au lac même, tout fut inutile, elle avait cessé de vivre. Le petit cadavre fut conduit à Saint-Paul par M. Paquette durant la nuit de samedi à dimanche. A la famille si éplorée nous présentons nos plus sincères condoléances.

Nos délégués au congrès de l'A.C.F.A. sont revenus samedi, après avoir assisté à chaque séance du congrès qui fut très intéressant à tous les points de vue. Une part très active fut prise par tous les délégués sans exception et il y a tout lieu de croire que ce congrès portera de bons fruits. Le clou du congrès fut incontestablement la séance des avant-gardes. Il y a lieu d'espérer que là devront se concentrer les efforts dans chaque école bilingue de la province. Les résultats déjà obtenus par chacun des centres où l'avant-garde existe prouve qu'il n'y a rien de comparable pour développer l'amour de la langue, l'élocution et même l'éloquence. A ce mouvement peut se greffer presque toute surveillance utile. Que dire de l'expérience parlementaire ainsi acquise par ces jeunes? Il devrait y avoir des avant-gardes partout.

Visiteurs. M. et Mme Philorum Ouellette, Mlle Florence Ouellette, H. et Mme Josaphat Durocher, tous du Lac la Biche étaient en visite chez M. Wilfrid Ouimet, dimanche dernier.—Corr.

* * *

Le docteur et Mme Severin Sabourin furent fêtés joyeusement par un joli banquet à l'occasion de leur retour à Bonnyville. Des invités, à partir du Lac Froid jusqu'à Lafond étaient réunis pour saluer cette famille qui jouit toujours de l'estime générale la plus profonde.

Le banquet fut donné sous les auspices de l'association des pionniers qui étaient heureux de compter parmi leurs hôtes les trois plus anciens pionniers de la place: MM. Wilfrid Ouimet, Philorum Ouellette et Albert Dargis, arrivés ici en 1907. Après l'excellent souper qui réunit trois cents personnes, M. le maire J.-O. Binette lut une touchante adresse de la part des pionniers à M. et Mme Sabourin, où il faisait allusion aux grands services rendus dans le passé. Le docteur répondit très éloquemment en français et en anglais.

Puis, suivit un splendide programme qui nous fit goûter plusieurs morceaux de musique, des chansons par Mlle G. Hétu, M. W. Laplante, Léo Marceau, Lucien Hétu, les enfants de Ernest Croteau et les jeunes Léo et Henriette Lirette. Les enfants de l'école de Durlingville répétèrent les chants, les choeurs et les danses qui leur valurent de si beaux trophées au festival de musique à Saint-Paul. Des récitations par Mlle Jeanne Sabourin et M. Couture, des danses par Marguerite Mercier, Cécile et Annette Levasseur et Mlle Morrisson firent une jolie diversion. Le docteur et Mme Sabourin chantèrent quelques chansons qui furent comme toujours fort goûtées et applaudies.

Parmi les invités présents l'on remarquait les Rév. Lapointe, Connoir, Pratt et Coulombe, Mme Eva Larivière, Mlle Jeanne Sabourin, M. et Mme R. Rouillard, M. et Mme D. Leroux, M. et Mme Lebel, Mme Beaudry, Mme Larue, M. et Mme Philorum Ouellette, M. et Mme J. Bartier, MM. Alex., Ant., Jos. et Olivier Lefebvre, M. Josaphat Durocher, du Lac la Biche.

L'organisation de cette charmante réception était sous la direction de MM. W. Ouimet, R. Lapointe, Mme M. Demers, Mme R. Deblois, A. Mercier, H. Hétu. Le comité remercie ceux qui ont si bien aidé de toutes façons au succès de cette fête.

Les bonnes religieuses remercient bien sincèrement les organisateurs et tous ceux qui ont pris part pour le beau don de soixante-quinze piastres, fruit du banquet.—Comm.

SAINT-PAUL

Assemblée de l'A.C.F.A. Dimanche, le 2 juillet, fut tenu l'assemblée mensuelle de l'A.C.F.A.

En ouvrant l'assemblée M. le président remarque que celle-ci n'est pas nombreuse. Cette assemblée, dit-il, a été convoquée afin de nommer les délégués qui se rendront au congrès de l'A.C.F.A. à Edmonton.

Il nous annonce qu'il n'y aura pas d'assemblée pendant les vacances.

M. le président demande si nous devons nommer les délégués à cette assemblée attendu qu'elle est si peu nombreuse. Pour être en règle, dit-il, il faut que les délégués soient nommés au moins deux dimanches avant le congrès.

Il dit ensuite à l'assemblée combien d'argent le cercle a en caisse et lui pose la question à savoir si avec ce montant le cercle peut envoyer cinq délégués à Edmonton.

M. W. Baudry propose que les délégués soient nommés immédiatement et que l'on en nomme cinq entre lesquels sera divisé le montant d'argent que le cercle peut dépenser pour le congrès d'Edmonton.

Cette propostion est acceptée à l'unanimité.

Le secrétaire donne ensuite le nom des membres actifs du cercle. Ils sont au nombre de 34.

Mme Gouin propose que M. Galand, président, soit un des délégués.

M. Galand remercie Mme Gouin, mais, dit-il, il m'est impossible de me rendre au congrès à cause que je ne puis laisser Saint-Paul pour aussi longtemps.

M. Primeau propose que M. Sylva Tétrault soit au nombre des délégués. Cette proposition est secondée et acceptée par l'assemblée. Sont choisis également: MM. Gibeault, W. Beaudry, Mme Lachapelle, Mlle Alice Lavoie. Sont choisis comme substituts, MM. P. St-Aamour, D. A. Gamache, H. S. Fraser, Mlle Yvonne Pomerleau.

Le secrétaire donne lecture des résolutions qui furent adoptées au congrès régional tenu à Saint-Paul dernièrement.

M. Primeau demande si le cercle a demandé au conseil du village de changer les affiches anglaises sur lequel il a juridiction.

On répond que les affiches bilingues seront bientôt installées.

On suggère que chaque famille canadienne-française envoie des lettres de remerciements au département fédéral de la radio pour les programmes français exécutés au radio.

M. Primeau est d'avis qu'au lieu de lettres, on fasse plutôt circuler une pétition. Car il n'y en aura pas beaucoup qui écriront des lettres. M. Landreville suggère que le comité régional s'occupe de faire rédiger des copies de pétition.

M. Primeau. Il faut faire contrepoids aux lettres qui vont à Ottawa protester contre les programmes français.

M. J. A. Galand propose qu'au lieu d'une lettre de remerciements, on envoie plutôt une lettre d'appréciation. Il ne faut pas plier le genou pour remercier d'une chose que l'on doit nous donner.

Mme W. Pépin appuie M. Galand. Autant la reconnaissance est aimable; autant la déchéance est méprisable, dit-elle.

Une question est posée à savoir si un grand nombre d'institutrices suivent les cours de français qui se donnent à Edmonton.

La réponse est qu'on n'est pas au courant de la chose.

L'assemblée est, sur ce, close.
—Corr.

CALGARY

De passage. Les RR. PP. Philippot de Saint-Albert, Paquette de Cluny, Potvin et Dugal de Montréal, Tessier de Pincher Creek, Ildefonse d'Edmonton.

Aussi la famille Levite Morneau de Carstairs, et la famille Marchessault de Ensign.

De retour. Nos délégués de l'A.C.F.A. au congrès général tenu à Edmonton la semaine dernière sont revenus enchantés de leur séjour dans la capitale. Ils annoncent aux membres du cercle local de Calgary qu'ils donneront le compte-rendu des séances du congrès dimanche prochain, le 23 juillet, dans la salle paroissiale Ste-Famille, immédiatement après la grand'messe.

Retraite ecclésiastique. On nous a annoncé au prône dimanche dernier que la retraite des prêtres de ce diocèse aura lieu cette semaine. Le R. P. Boniface, des Franciscains, en sera le prédicateur. On nous a rappelé à cette occasion que nous sommes tous intéressés à ce que nos pasteurs remportent de ces saints exercices une grande abondance de grâces et de zèle et qu'après avoir ainsi travaillé à leur propre sanctification, ils puissent plus efficacement s'occuper de la nôtre. C'est en effet par leurs mains que nous arrivent les bénédictions du ciel. C'est donc un devoir pour tous les fidèles de prier d'une manière spéciale durant cette retraite pour leurs prêtres. Le prêtre d'ailleurs prie pour son peuple tous les jours, et l'union de prière au cours de la retraite ecclésiastique touchera sûrement le Sacré-Coeur et attirera sur nous tous de bonnes et utiles faveurs.

Ainsi qu'il l'a fait pendant l'absence précédente de M. le curé, le R. P. Hugues-Marie continuera de desservir la paroisse pendant la retraite.
—Corr.

BEAUMONT

M. et Mme Adélard Labonté ont été à Végreville dernièrement visiter leurs filles religieuses. Soeur Marie-Antoinette et Mlle Jeanne Labonté aspirante religieuse, toutes deux de la Congrégation des Filles d'Evron. M. et Mme Labonté ont fait le voyage en automobile avec M. et Mme Adrien Blackburn d'Edmonton-Sud.

Mme Veuve T. LeBlanc, Mlle Lillian LeBlanc, MM. Wilfrid LeBlanc et Albini Bérubé sont revenus enchantés de leur promenade à Bonnyville et Fort Kent. Ils visitèrent M. et Mme Alfred Pruneau et M. Paul Pruneau.

Mme Adélard Royer a le plaisir d'avoir la visite de sa belle-soeur, Mme Veuve Jos. Taillefer et de Mlle Marguerite Taillefer d'Edmonton. M. Corriveau fit aussi une courte apparition chez M. et Mme Adélard Royer la semaine passée.

Nos bonnes et aimables religieuses nous quittèrent la semaine dernière, pour une vacance d'un mois à Morinville chez leurs soeurs du couvent Notre-Dame. Inutile de dire que nous les manquons et que nous avons hâte de les voir revenir. Nous leur souhaitons de bonnes et joyeuses vacances.

La neuvaine en l'honneur de sainte Anne a commencé lundi soir avec une assez bonne assistance à la bénédiction du T. S. Sacrement. Quelques membres de la Société des Dames de l'Autel font les frais du chant.—Corr.

MORINVILLE

M. et Mme Eugène Breault avaient dernièrement la visite de Soeur Breault du Manitoba où elle est supérieure d'un grand établissement. La rencontre a été des plus cordiales car l'on ne s'était pas vu depuis nombre d'années. Il parait même que la bonne religieuse a lancé le filet et un peu plus tard la pêche d'aujourd'hui sera un fait accompli. Nous nous en réjouissons et pour celle qui a tendu la ligne et pour les petites filles qui ont su mordre. . .

Nos enfants sont à suivre le catéchisme et durant deux semaines l'on viendra des quatre coins de la paroisse suivre les cours qui se donnent soit dans l'école publique soit dans la salle paroissiale. Selon toute probabilité la communion se fera le 28 de ce mois.

Le congrès de langue française est une chose du passé et ceux qui ont voulu en suivre les différentes séances en sont revenus enchantés. Il s'est certainement fait du bon travail au profit de notre population et nous en félicitons qui de droit.

Nos joueurs de balle-au-camp continuent leurs parties avec des succès divers. Tantôt c'est la victoire brillante et tantôt c'est la défaite. . . humiliante. Heureusement qu'ils gardent celle-ci pour l'extérieur et nous n'aurons pas à être témoins de leur déconfiture. . .

La neuvaine de sainte Anne est commencée et suivie par un grand nombre de nos dames et autres personnes. Les uns demandent la santé, d'autres la persévérance dans le bien et d'autres, je ne sais quoi. En tout cas notre bonne grand'mère doit être heureuse de la popularité dont elle jouit sur la terre canadienne. L'on nous annonce le pélerinage au Lac Sainte-Anne pour le 27 de ce mois, avec les exercices ordinaires.

La récolte s'annonce superbe dans notre district et nos cultivateurs en sont ravis. Et une deuxième raison de leur joie, c'est la hausse continuelle dans les prix. La chose est nouvelle depuis trois ans et l'on se demande si l'ascension va se continuer sans interruption ou si elle sera remplacée par une chute lamentable vers l'automne.—Corr.

PARIS.—La Chambre des députés a adopté, par 350 voix contre 35, un projet de loi destiné à venir en aide aux agriculteurs.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	.74
No 2 Nord	.71½
No 3 Nord	.67
No 4 Nord	.62
No 5 Nord	.55
No 6 Nord	.53½
Fourrage	.51

Avoine—

No 1 C W	.32½
No 2 C W	.30
Fourrage	.29

Orge—

No 1 C W	.48
No 2 C W	.44
No 3 C W	.43

Seigle—

No 1 C W	.65
No 2 C W	.60⅛
No 3 C W	.59

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	.92⅝
No 2 Nord	.90⅛
No 3 Nord	.85⅝
No 4 Nord	.82⅛
No 5 Nord	.77⅛
No 6 Nord	.74⅝
Fourrage	.72⅝

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	.94
No 2 Nord	.91½
No 3 Nord	.88½
No 4 Nord	.85
No 5 Nord	.78
No 6 Nord	.76
Fourrage	.74

Avoine—

No 2 C W	.46
No 3 C W	.43
Fourrage, No 1	.42

Orge—

No 3 C W	.64¾
No 4 C W	.59¾

Seigle—

No 1 C W	.84

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	4.00 à 4.25
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Jeunes veaux gras, choix	3.00 à 3.50
" " " moyens	2.00 à 2.50
Veaux de choix	4.50 à 5.00
" qualité moyenne	3.50 à 4.00
Bouvillons (steers) de choix	4.00 à 4.25
Bouvillons qualité moyenne	3.00 à 3.50
" ordinaires	2.00 à 2.50
Vaches de choix	2.25 à 2.75
Taureaux	1.00 à 1.50
Agneaux, bonne qualité	4.00 à 4.50
Agneaux d'un an	2.00 à 3.50
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	5.25

Boeufs d'engrais—

bonne qualité	2.50 à 3.00
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.00
Vaches	1.25 à 1.75

Crème—

Spéciale	.14
No 1	.12
No 2	.09

Oeufs—
(Variations quotidiennes)

Extras	.14
Frais No 1 (First)	.11
2ème qualité	07

Beurre—

En boite, la lb.	.21
Enveloppé, la lb.	.20

(Ces prix sont préparés le mardi soir)







Page Agricole

Notes Agricoles

Il s'est vendu au total pendant le mois de mars 3,221,736 livres de boeuf marqué au Canada.

L'épinette-vinette du Japon qui n'a cependant que quatre pieds de hauteur fait une bonne haie pour arrêter les enfants ainsi que les animaux de la maison et de la ferme.

Lorsque la description donnée sur les boites de sirop en vente dit "Sirop Epais" ou "Sirop lair" le contenu doit être conforme aux types-modèles canadiens.

Il s'est vendu tant de graine de trèfle et de graminées au cours du mois dernier qu'il ne reste pas un gros surplus dans aucun district du Dominion, à l'exception peut-être du pâturin bleu du Canada dans le sud-ouest de l'Ontario.

Le pâturage est le mode d'alimentation le plus économique et le plus salubre pour les truies portières et les jeunes animaux reproducteurs.

La pratique de renfermer les moutons en troupeaux ou en grandes bandes dans les bâtiments, des enclos ou sur des pacages qui ont été longtemps employés pour les moutons, les expose à l'effet cumulatif des parasites.

Depuis l'année 1900, la séparation entre la ferme et la fabrication et la vente des produits animaux est devenue de plus en plus prononcée; elle a conduit au développement d'une industrie importante d'abatage et de salaison au Canada.

Le dahlia est cultivé dans les jardins depuis environ cent ans. C'est par milliers que l'on compte les variétés nommées. La Collarette a fait son apparition en 1900 et a été offerte en vente en 1901. Le dahlia "Fleur de pivoine" n'a pas été introduit en Amérique du Nord avant 1908.

Le Conseil canadien d'horticulture dont les membres se composent de représentants de producteurs de fruits et de légumes, d'horticulteurs-amateurs, de pépiniéristes, de fleuristes, de conserveurs, de fabricants de confitures et de vin, est une organisation vraiment nationale au Canada.

Un recensement partiel des dégâts causés aux fleurs de glaieuls par les thrips du glaieul en 1931 montre que cet insecte nuisible a détruit cette année-là 2,500,000 glaieuls au Canada.

Les cultivateurs-laitiers savent aujourd'hui que le meilleur récipient pour la crème est un bidon de ferblanc bien soudé à fond uni, d'environ 8 pouces de diamètre et de 20 pouces de profondeur. Il est facile à nettoyer et se porte aisément. Si la jarre de terre dont on se sert pour conserver la crème est le moindrement écornée, le beurre peut contracter un mauvais goût.—Division de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération.

On a trouvé que les plantes au cours de leur développement normal enlèvent au sol plus de dix éléments, dit le Chimiste du Dominion. Ces éléments sont l'azote, le phosphore, la potasse, le calcium, le soufre, le magnesium, le sodium, le fer, le chlore et le silicium.

—oOo—

Les Etats-Unis et la Russie

La question de la reconnaissance des Soviets par Washington

WASHINGTON.—Le gouvernement fera étudier les problèmes que poserait la reconnaissance des Soviets par les Etats-Unis. Il a confié la tâche au ministre du pays en Suède, M. Lawrence Steinhardt, qui s'est embarqué pour l'Europe jeudi.

On se rappelle que ces jours derniers, la corporation de restauration économique a décidé, avec l'approbation du président Roosevelt, de prêter $4,000,000 à des exportateurs pour qu'ils soient en mesure de vendre du coton à la Russie.

OTTAWA.—Les dames devront désormais payer plus cher pour se refaire une beauté. Car, la semaine dernière, le ministre du Revenu national a porté de 3 cents à 10 cents, le droit d'accise sur les poudrettes et poudres importées. Et de plus, cette taxe est rétroactive jusqu'au 22 mars 1933. De sorte que si les clientes n'ont pas encore payé la taxe de dix pour cent, leur fournisseur devra s'en charger. L'impôt s'applique aux poudres "compacts), aux boites de poudre et "vanity cases", à toutes les boites de même nature, qu'elles soient vides ou remplies.

Le silo d'été

On n'apprendroit rien de nouveau aux propriétaires de vaches laitières en leur disant que c'est au commencement de l'été que leurs bêtes produisent le plus, car c'est à ce moment que les conditions sont les plus favorables à la production du lait. Il y a généralement à cette époque une pousse abondante d'herbe succulente, savoureuse, nutritive et bien équilibrée. Cette herbe non seulement fournit tous les éléments nutritifs nécessaires mais elle maintient aussi l'appareil digestif en bon état de fonctionnement.

Mais les pâturages ne restent pas toujours en bon état. Vers la fin de l'été, après une longue sécheresse ou parce qu'on y met trop d'animaux, ils se dégarnissent souvent, ou l'herbe reste très courte. Cette herbe de fin d'été n'est plus savoureuse ni succulente et les vaches ne peuvent en consommer assez pour continuer à donner tout le lait qu'elles peuvent produire. Or, si les vaches qui ont vêlé au printemps donnent moins de lait vers la fin de l'été, faute de nourriture, leur rendement annuel en souffre sérieusement, car la production ne redevient jamais normale, même avec la meilleure nourriture. Il y a donc un moment critique à passer, et pendant lequel il est très important de suppléer au manque d'herbe en donnant quelques fourrages pour maintenir la production du lait. On peut le faire en donnant du grain, mais cela coûte cher; le meilleur moyen est de donner de l'ensilage; ceux qui n'ont pas d'ensilage peuvent se servir de fourrages verts.

On appelle "fourrages verts" ces récoltes que l'on coupe à l'état vert pour les donner dans cet état à l'étable ou au pâturage. Les trois meilleures plantes fourragères pour les provinces de l'Ouest sont la luzerne, l'avoine et le blé d'Inde. La première coupe de luzerne se fait au commencement de juillet, ensuite vient l'avoine, puis le blé d'Inde suivi de la seconde coupe de luzerne. Le défaut de ces plantes fourragères c'est qu'elles exigent beaucoup de travail; il faut les semer à bonne époque, il faut les couper et les charrier et tout cela coûte cher. Il faut aussi les donner à l'état frais tous les jours, car si on les coupe la veille pour les donner le lendemain, elles peuvent fermenter et provoquer des troubles de digestion.

Depuis bien des années, nous avons l'habitude à la station de Lacombe, Alberta, de nous servir d'ensilage pour remplacer l'herbe des pâturages; pour empêcher que cet ensilage ne se gâte lorsqu'il fait chaud, nous enlevons au moins une couche de deux pouces d'épaisseur tous les jours sur toute la surface du silo. Un silo ayant de 8 à 10 pieds de diamètre est le meilleur pour un troupeau de 15 à 20 vaches, car l'ensilage sort alors assez rapidement pour n'avoir pas le temps de se gâter.

H. E. WILSON,

Station expérimentale fédérale, Lacombe, Alta.

Les dépenses de la famille ordinaire de la ferme

Nous ne savons pas grand'chose du coût de la vie sur les fermes canadiennes, dit l'Economiste Agricole, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Cependant, au cours d'une enquête sur 157 fermes de la vallée de la Rivière Rouge au Manitoba, en 1931, enquête qui a été faite par la Division fédérale d'économie agricole, on s'est procuré des données sur ce point chez 129 familles. Les dépenses en argent par famille étaient en moyenne de $658.32, les articles fournis par la ferme se montaient à $430.42, soit un total de $1,088.74 pour le coût moyen de la vie pendant l'année.

Les dépenses en argent formaient 60.47 pour cent du total, les produits fournis par la ferme se montaient en moyenne à 39.53 pour cent. Au moins 49.12 pour cent du total des marchandises et des services ont été dépensés sur la nourriture; le déboursé moyen pour la nourriture a été de $534.84. Plus de la moitié de ce montant a été fourni par la ferme sous forme de beurre, d'oeufs, de lait, de produits de jardin et de viandes. Les vêtements entraient pour 9.58 pour cent dans le total, soit une moyenne de $104.32 par famille. La famille moyenne a dépensé $45.34 pour la santé $37.70 pour l'instruction, $44.29 pour les amusements, $20.01 pour l'église et la charité, et $24.02, représentant la moitié de la somme dépensée sur l'auto, inscrite au compte des dépenses de la famille.

Le lion de la pelouse

Ce n'est pas sans raison que les Français ont appelé le pissenlit "dent de lion". Le pissenlit a, en effet, de longues racines pivotantes, enfoncées profondément, qui peuvent former de nouvelles feuilles et de nouvelles plantes, lorsqu'elles sont séparées de la plante mère. Le pissenlit qui a pris pied sur une pelouse est bien difficile à extirper. C'est, en effet, comme des dents de lion, qui rongent tout le travail que l'on a accompli au prix de tant de peine pour embellir les abords de la maison.

Il y a deux moyens d'extirper les mauvaises herbes et qui exigent tous deux beaucoup de temps et de patience. On peut les empoisonner avec des pulvérisateurs; on peut aussi les étouffer par la bonté, c'est-à-dire par l'emploi d'engrais chimiques; c'est ce dernier qui est le meilleur. L'herbe devient si vigoureuse, si serrée sous la rosette des feuilles du pissenlit, que celui-ci est forcé d'abandonner la pelouse à l'herbe persistante, surtout dans une situation ensoleillée.

On recommande de pulvériser la pelouse à plusieurs reprises avec du sulfate de fer lorsqu'elle est envahie par les pissenlits. On emploie pour cela une solution à vingt pour cent de sulfate, c'est-à-dire à raison de 20 livres dans 10 gallons d'eau. Cependant beaucoup des principaux horticulteurs favorisent plutôt l'emploi des engrais chimiques et recommandent des applications répétées de sulfate d'ammoniaque pour stimuler la pousse de l'herbe. Il faudra au moins quatre applications dans la saison; on fait la première dès que le printemps s'ouvre, employant environ huit livres de sulfate d'ammoniaque par mille pieds carrés de pelouse. On fera bien de mélanger l'engrais chimique avec une certaine quantité de terre pour pouvoir le répandre uniformément. Il faut aussi l'appliquer lorsque l'herbe est humide. Un grand horticulteur est d'avis que l'emploi de sulfate de fer est plus efficace contre une plante comme la moutarde que contre le pissenlit, parce que la première n'a pas une racine aussi forte. Deux ou trois saisons peuvent être nécessaires pour détruire les pissenlits au moyen d'applications d'engrais chimiques.

L'herbe à la puce

Bien des vacances ont été gâtées par l'herbe à la puce, et il est bien inutile de recommander aux gens qui ne connaissent pas cette plante nuisible de ne pas y toucher ou de ne pas toucher aux vêtements, aux outils ou à toutes les autres choses qui sont venues en contact avec elle. Disons pour commencer que les feuilles de l'herbe à la puce sont par groupes de trois, comme celles du fraisier, mais contrairement à celles du fraisier elles sont lisses raides ou parcheminées et portent quelques dents grossières. Elles sont assez semblables sous ce rapport aux feuilles de la vigne grimpante de Virginie, mais ces dernières sont en groupes de cinq. Au commencement de l'été des grappes peu apparentes de petites fleurs blanches naissent à l'aiselle des feuilles; elles sont suivies sur certaines plantes par des fruits ronds, blanchâtres à peu près de la grosseur d'un pois, d'abord charnus et plus tard fermes et secs; c'est dans cet état qu'on peut les voir tout l'hiver suivant.

L'herbe à la puce, a généralement une pousse basse buissonneuse, mais elle court parfois dans le terreau des feuilles ou encore escalade les clôtures et grimpe jusqu'à une bonne hauteur sur les arbres. Sur terre cultivée elle ne se rencontre guère que sur les bords des clôtures et les endroits où la charrue ne passe pas. Elle infeste surtout les endroits rocheux, peu exposés à être dérangés par l'homme. Elle est très répandue partout au Canada (et vers le sud), mais c'est surtout dans l'Ontario et les parties adjacentes du Québec que l'on s'en plaint, spécialement dans les régions des lacs qui attirent les campeurs et les villégiateurs. Les moyens d'extirper l'herbe à la puce et de traiter les cas d'empoisonnement qu'elle cause sont donnés dans un feuillet que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture, Ottawa. Nous ne mentionnons ici qu'un des principaux traitements.

Le traitement le plus recommandé à l'heure actuelle est celui qui consiste à enduire les parties affectées avec une solution à 3 pour cent de permanganate de potassium ou de teinture d'iode. Lorsque les ampoules ont paru, il faut éviter tout frottement et avoir soin de localiser l'infection en appliquant de l'iode sur les bords des plaies, ainsi que des compresses trempées dans une solution à 2 pour cent d'acétate d'aluminium, une solution alcoolique d'acétate de plomb (50 à 70 pour cent d'alcool à frictions), ou toute autre substance rafraichissante (soda à pâte, acide borique en solution). Dans les cas persistants, on peut varier le traitement par l'emploi d'onguents, (zinc, etc.). On peut enlever ces derniers en épongeant avec de l'eau chaude savonneuse. Ne mettez pas de poudre à pâte sèche ou d'acide borique sec sur les plaies suppurantes, car il se formerait une croûte dure qui aggrave les conditions, tandis qu'une exposition plus fréquente à l'air soulage temporairement. Contrairement à l'opinion très répandue les symptômes d'empoisonnement ne reviennent pas tous les ans, à moins que l'on ne s'expose de nouveau à l'herbe à la puce.

Publié par le Service des Renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Qualité de la graine de lin canadienne

Presque toute la graine de lin qui est produite au Canada vient des trois Provinces des Prairies, et principalement du Manitoba et de la Saskatchewan. Ces deux dernières provinces ont produit près de 90 p.c. de la quantité totale de graine de lin cultivée au Canada. Il vient également une petite quantité de graine des districts à filasse de l'Ontario et du Québec.

Les principaux produits de la graine de lin sont l'huile de lin, qui entre dans la composition des peintures et le tourteau de lin, que l'on emploie pour l'alimentation du bétail. Un boisseau de graine de lin donne environ 20 livres d'huile de lin et environ 36 livres de tourteau. Le tourteau de lin, qui n'a pas les mêmes propriétés toxiques que certains autres aliments concentrés, est très estimé pour l'alimentation des bestiaux.

La graine offerte en vente pour la fabrication de l'huile devrait être de qualité aussi égale que possible. Les types modèles pour la graine No 1 C.W., et No 2 C.W. sont les suivants: semence propre, commercialement pure, mûre, sèche et saine. Les fabricants n'aiment pas les mélanges de graines vertes ou incomplètement mûres. Ils prétendent qu'il est difficile d'en obtenir une huile suffisamment clarifiée, même si les autres qualités sont raisonnablement bonnes. La graine qui s'est chauffée, moisie ou qui s'est prise en masse avant d'arriver au moulin ne vaut souvent rien pour faire des aliments à bestiaux.

Le lin sec, bien fané n'est pas plus difficile à battre parce qu'il est sec et ne cause pas de difficultés. On ne devrait jamais chercher à battre du lin mouillé ou humide. Il faut régler avec le plus grand soin la vitesse de la batteuse. Il ne faut pas qu'il y ait du jeu aux extrémités, ce qui pourrait fendre ou écorcher la graine. Dans un cylindre à douze barres le nombre de révolutions par minutes devrait être de 980 à 1000. Le lin C.W. No 1 ne devrait pas contenir plus de 12½ p.c. de graines endommagées par le froid.

La graine de lin canadienne est très riche en huile, mais cette richesse varie avec les espèces. Elle peut différer également dans une même variété d'une saison à l'autre, suivant l'effet du climat sur la pousse et le développement de la plante. Le Service des céréales des Fermes expérimentales étudie actuellement la qualité des variétés de lin canadiennes en vue de produire des espèces contenant une proportion plus élevée d'huile, à propriétés siccatives supérieures.

W. G. McGREGOR,

Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Les sauterelles canadiennes

Deviendraient-elles un fléau par leurs migrations?

Lorsqu'on lit dans le dernier numéro du "Canadian Entomologist" les "Notes sur les habitudes des sauterelles nuisibles au Manitoba" par feu Norman Criddle, on est frappé des connaissances spéciales que possédait l'auteur, de sa faculté presque surhumaine d'observation et de sa patience sans limites, qui aurait lassé même un Job. L'article, cependant, ne contient pas un mot de ces choses, mais les théories qu'il discute se recommandent à la considération des entomologistes du continent américain.

Est-il possible qu'un jour les sauterelles canadiennes se mettent à imiter celles de l'ancien monde en émigrant à leur tour? En d'autres termes, les sauterelles canadiennes ravageront-elles un jour le Canada comme les locustes d'autrefois ravageaient l'Egypte ou comme ceux d'aujourd'hui désolent les champs verts de l'Est? On a vu bien des sauterelles canadiennes dont les ailes s'allongent et dont le corps 'aminci, à la façon d'un cheval de course, peut supporter un plus long vol, mais il me semble que les espèces migratoires des vieux pays exigent au moins deux générations pour se développer dans certaines conditions de climat qui paraissent être absentes au Canada et il semble qu'au Canada la transformation de la phase solitaire à la phase migratoire s'arrête à l'état de transition. Et cependant, M. Criddle note ce qui suit: "En 1932, pour la première fois dans notre expérience (30 ans), la sauterelle à deux raies a pris les aspects d'un locuste migratoire; elle a survolé de longues distances et en tel nombre que les grands lacs étaient recouverts d'insectes noyés. Les rives du lac Winnipeg présentaient une masse de sauterelles pourries, de plusieurs pouces de profondeur, créant des conditions fort désagréables pour les villégiateurs voisins.

"Il serait difficile de comparer les invasions des sauterelles du Manitoba avec celles de l'ancien monde, car il est évident que les conditions sont entièrement différentes. Les concentrations en masses sont rares chez nous. Si elles se produisent, c'est sous forme d'une densité générale de la population des sauterelles et sur de grandes régions du pays. Par exemple, dans l'enquête qui a été faite sur les oeufs en l'automne de 1932, nous avons trouvé des régions couvrant des centaines de milles et dans lesquelles une série de concentrations s'est produite, séparées peut-être seulement par leur propre longueur d'espaces semi-libres. Dans ces invasions semi-continues, les oeufs du criquet à ailes claires et du criquet à deux raies étaient présents en nombre, variant depuis un mille jusqu'à 100,000 par pied carré. En général, ces couches d'oeufs se trouvaient sur les talus engazonnés des chemins, mais les pâturages voisins pouvaient également en être recouverts.

"On ne peut guère distinguer un essaim séparé dans ces conditions, et les insectes parfaits qui sortent de ces oeufs pourraient bien former un essaim continu. C'est ce qu'ils font souvent, mais il est rare qu'ils paraissent former des concentrations intimes, ressemblant à celles que l'on rencontre en Europe, en Asie, en Afrique, ou en Amérique du Sud. Il est possible, cependant, que le locuste des Montagnes Rocheuses d'autrefois l'ait fait. Il est possible également que quelques-uns d'entre nous ne se rendent pas bien compte de ce qui constitue un essaim. Disons, pour éclaircir cette question, que même l'été dernier les sauterelles volaient en telles nombres qu'elles obscurcissaient le soleil. Ce n'était pas là une concentration, cependant, mais simplement une partie de la migration générale, qui couvrait de larges étendues de territoire et qui se continuait pendant plusieurs heures. Quelques-uns de ces insectes ne volaient qu'à quelque deux cents pieds du sol, tandis que d'autres volaient à une telle hauteur qu'on ne pouvait les voir qu'au moyen de lorgnettes."

Les dindons ont conservé une grande partie des habitudes de leurs ancêtres sauvages, et si on leur donne l'occasion de satisfaire ces instincts, c'est-à-dire de parcourir de grandes étendues en quête de nourriture, de se percher sur les arbres qu'ils peuvent choisir, la mortalité est réduite au minimum. Lorsqu'on garde des dindonneaux dans ces conditions, ils s'élèvent presque aussi facilement que les poussins.—L'Aviculteur du Dominion.

La belette canadienne est très utile dans le contrôle de certains fléaux de l'agriculture comme les gaufres et les lapins. C'est, en somme, un mammifère très utile. Division fédérale de l'Entomologie.

Pendant les quatre premiers mois de cette année, il s'est vendu au Canada 10,167,515 livres de boeuf marqué, contre 7,047,365 livres pendant les mêmes mois de 1932.—Division fédérale de l'industrie animale.

Le service fédéral de l'horticulture a créé un grand nombre de nouvelles variétés de chrysanthèmes en serre pendant l'année 1932, et quelques-unes de ces variétés ont été nommées. On continue à faire des expériences pour trouver les meilleures variétés de pois de senteur, d'oeillets et de mufliers pour le forçage en hiver. On continue également à faire la multiplication des schizanthes, des cinéraires et des primules.

Enseignement du français dans les écoles primaires en préparation à un cours classique ou commercial

(Travail présenté au Congrès par le Rév. Père Joseph Fortier, S.J., préfet des études au Collège des Jésuites)

Dans l'allocution qu'il prononça lors des fêtes organisées au Collège des Jésuites à l'occasion de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Roland Bérubé, le R. P. Adélard Dugré, provincial des Jésuites, disait ces paroles:

"Le Collège a-t-il un avenir devant lui? Pour moi, toute la question se résume à ceci: y a-t-il pour nous des élèves possibles en Alberta? Nous n'aurons d'élèves au Collège français d'Edmonton que s'il y a des écoles qui les préparent. La base du cours classique, c'est l'école primaire. Si l'école primaire nous prépare des élèves, le Collège a sa raison d'être; autrement, non. Ne nous illusionnons pas: il ne saurait y avoir de cours classique français, si l'école primaire n'est pas française."

Donc, un collège classique et commercial français suppose, comme préparation, des écoles primaires françaises.

Collège français

Notre collège vous offrira, cet automne, deux cours séparés: un cours classique et un cours commercial.

Pour répondre aux désirs de certains parents, nous avons d'avord un cours préparatoire comprenant les grades 5, 6, 7, 8.

Après le grade 8, un enfant peut choisir entre le cours classique et le cours commercial.

Le cours commercial, qui dure deux ans, lui apprendra le catéchisme, la grammaire française, l'analyse, l'orthographe, la composition, l'histoire du Canada, la grammaire et la littérature anglaise, la calligraphie, l'orthographe d'usage anglaise (spelling), la correspondance commerciale, l'arithmétique et le calcul rapide, la comptabilité, la géographie, la sténographie, la dactylographie, le droit commercial et l'initiation aux affaires (office training).

Et notre cours classique? Ce sera un cours classique français, mais un cours classique qui ne peut être exactement le même que dans la province de Québec. Il ne pourra pas être exactement non plus celui de l'Alberta, puisque nous avons essayé de nous affiler à l'Université d'Alberta et que nous n'avons pu le faire.

Quelle adaptation allons-nous faire subir à notre cours classique? Les adaptations suggérées par les objections raisonnables que l'on nous apporte. Et quelles sont ces objections? C'est que si un enfant commence son cours classique, puis change d'idée et interrompt, il ne peut entrer dans les High Schools.

Or, dans les High Schools, il arrive aussi que les enfants changent d'idée. Et que fait-on?

Voici ce que nous lisons dans le Manuel de l'Enseignement Secondaire (Handbook for Secondary Schools of Alberta): page 8:

"Dans chaque cours facultatif, on a augmenté le nombre des matières laissées au libre choix des élèves.

"Certaines matières obligatoires sont communes à tous les cours. Ceci, avec l'organisation raisonnable des matières facultatives, permettra à un élève de passer d'un cours à un autre sans être trop embarrassé. Deux raisons motivent cet arrangement. D'abord, cela permet à l'élève de retarder le choix de sa profession ou de son métier; puis, cela permet à un élève qui reconnaît s'être trompé sur ses capacités, de changer de cours sans trop de perte de temps."

Et à la page 3, nous lisons: Cours général (General High School): "Ce cours est organisé pour donner à l'élève le plus grand choix possible pour déterminer son programme. La culture physique et deux années d'anglais sont les seules matières requises. Au moins six des 21 unités (units) devront être choisies parmi les matières de troisième et de quatrième année. Les autres unités sont laissées au libre choix."

Or, voilà que, cet automne, notre première année du cours classique, les Eléments latins, sera un Grade IX du Cours Général (General High School) et cela, sans dénaturer notre système d'études français:

Culture physique	
Composition anglaise	(unité)
Littérature anglaise	(unité)
Français 1	(unité)
Français 2	(unité)
Latin 1	(unité)
Histoire 1	(unité)
Arithmétique 1	(unité)
Sciences élémentaires	(unité)
Dactylographie	(facultative)

Le tout couronné par l'enseignement du catéchisme.

Les années prochaines, nous organiserons sur le même plan les autres classes

Notre collège n'est pas un collège français de la province de Québec. Nous sommes à Edmonton et non à Québec. Nous devons donner à nos élèves une connaissance de l'anglais qui les mette à même de faire bonne figure à l'Université et dans le monde anglais. Notre cours est donc, à un certain degré, bilingue.

Mais la raison d'être de notre collège, l'âme qui l'anime exige qu'il soit un collège français. Si notre collège n'est pas français, s'il doit être anglais, on trouvera pour le diriger des hommes plus compétents et plus enthousiastes qu'un personnel enseignant canadien-français.

Et si l'école primaire ne prépare qu'un un collège anglais, il faudra un collège anglais. Ce ne sera pas nous qu'il faudra blâmer, mais le public canadien-français qui aura voulu un collège anglais.

Mais, mesdames et messieurs vous voulez un collège français.

Donc, il faut, pour y préparer les élèves, des écoles primaires françaises.

Que faire?

Parents canadiens-français

Les parents canadiens-français doivent d'abord être fiers d'être catholiques et canadiens-français.

La fierté n'est pas l'orgueil ni la vanité, c'est l'état d'une âme qui réalise ce qu'elle a de grand en elle et qui veut conserver sa dignité.

Soyons fiers de notre foi catholique qui grandit notre pauvre vie d'homme et la rapproche de Dieu.

Soyons fiers de notre race française, qui a été la première à découvrir, civiliser, christianiser le Canada.

Cette fierté catholique et française doit se manifester de bien des manières. Mais comme je parle de l'école primaire, je vous dirai que la fierté des parents canadiens-français doit monter la garde autour de l'école et vouloir à tout prix assurer dans cette école l'enseignement du catéchisme et de la langue française.

Et que feront les parents pour assurer cela? Ils éliront des commissaires qui seront eux-mêmes fiers de leur foi et de leur race et qui seront déterminés à garder l'école catholique et française.

Là où il y a peu de français d'enseigné, c'est la faute des parents, qui ne se choisissent pas des commissaires convaincus.

Ne pas s'attendre à avoir du français, si on ne nomme pas un bureau de commissaires favorables, puisque l'enseignement du français est laissé aux commissaires.

Commissaires

Avant de vous parler des devoirs des commissaires, je vous pose une question: Que valent actuellement nos commissaires canadiens-français? Il faut voir la situation sous son vrai jour avant de parer aux difficultés qu'elle présente.

Il y a trois sortes de commissaires canadiens-français: les uns sont hostiles au français; les autres sont indifférents; les autres sont actifs.

Quelle est la proportion de ces trois catégories? Je ne sais pas. Mais elles existent toutes les trois.

Les commissaires d'écoles ne suivent pas l'enseignement du français d'assez près.

La loi permet une heure de français par jour et beaucoup ne s'en soucient pas.

Mal général: les instituteurs se sentent trop à la merci des inspecteurs et ne se sentent pas supportés par les commissaires.

Nos commissaires ne comprennent pas leurs devoirs. Ils ne comprennent pas leurs responsabilités et ne s'occupent pas de l'enseignement du français.

La majorité des instituteurs et institutrices sont prêts à se perfectionner, mais les commissaires d'écoles n'insistent pas.

Venons-en maintenant à l'expositions plus directe des devoirs des commissaires.

Ils ont une grosse responsabilité.

S'il n'y a pas de français dans une école, si le français se perd dans un district, c'est la faute des commissaires. Ils sont nommés par les parents pour cela. Ce sont les commissaires qui engagent l'instituteur et l'instituteur doit faire leur volonté.

Premier et principal devoir: **choix d'un bon maitre.**

Vous choisissez le maitre pour les élèves. Or, quels sont ces élèves pour qui vous allez choisir un maître? que viennent-ils chercher à l'école?

Les élèves sont de petits Canadiens-français catholiques, qui viennent chercher à l'école, non seulement la connaissance de l'anglais, de l'arithmétique, de la géographie, de l'histoire, comme le font les enfants des autres nationalités; mais aussi et surtout la connaissance et l'amour de leur foi catholique et de leur langue française.

Or, pour qu'un maitre puisse apprendre aux enfants la connaissance et l'amour de la foi catholique et de la langue française, il faut qu'il ait lui-même la connaissance et l'amour de la foi catholique et de la langue française, il faut qu'il soit catholique et de race et de langue française.

Il faut aussi que ce maitre catholique et français soit compétent, il faut qu'il sache le français. Autrement, comment pourra-t-il l'enseigner?

Comment connaître la compétence d'un maitre au point de vue français? en examinent ses diplômes et ses lettres de recommandation, s'il en a. S'il n'en a pas, il me semble que le meilleur bureau de renseignement devrait être le secrétariat général de l'A.C.F.A.

Il faut aussi et surtout que ce maître compétent soit aussi un patriote, un homme qui ait au coeur l'amour de sa langue maternelle. Méfiez-vous des instituteurs et institutrices qui préfèrent se servir de l'anglais dans leur conversation et dans leur correspondance.

Et quand vous avez des instituteurs compétents et patriotes, n'allez pas les changer quand ils commencent à avoir de l'influence sur leurs élèves et sur leur milieu.

Dans plusieurs écoles, on change de maitre ou de maitresse chaque année. C'est du temps perdu. Chaque nouvel instituteur avant de se mettre sérieusement à l'ouvrage, doit connaître les noms des élèves, leurs capacités, leurs caractères. Si c'est à recommencer chaque année, quel temps perdu pour les élèves! Or, les instituteurs bilingues n'ont pas de temps à perdre, puisqu'il leur faut enseigner toutes les matières des écoles anglaises et, de plus, le catéchisme et le français.

Deuxième devoir: **diriger et surveiller.**

Maintenant que vous avez engagé un instituteur ou une institutrice catholique, français, compétent, patriote, pouvez-vous vous croiser les bras et croire que tout est fait?

Non. Votre responsabilité va plus loin. Vous devez donner des directions à vos institutrices et voir à ce qu'elles soient suivies.

Quelles instructions donnerez-vous à vos institutrices?

Il ne s'agit pas, évidemment, pour vous, de leur dire comment elles vont s'y prendre pour enseigner le pluriel des noms et les règles des participes.

Mais vous devez voir à ce que l'heure du français soit consacrée, et tout entière, au français, et la demi-heure de catéchisme consacrée, et tout entière, au catéchisme.

Notre loi scolaire permet d'enseigner le catéchisme dans la dernière demi-heure de classe, si les commissaires le demandent. (Art. 147).

Cette même loi (art. 146) permet d'enseigner le cours primaire en français quand les commissaires le désirent.

Et les "Instructions concernant l'enseignement du français dans les écoles primaires de l'Alberta" précisent les droits scolaires des Canadiens français:

"Dans toutes les écoles où le bureau des commissaires décide de faire enseigner un cours primaire en français, le français sera pour les enfants de langue française une des matières officielles du programme d'études et pourra être utilisé pour enseigner les autres matières pendant la première année scolaire.

"Pendant la seconde année et après que l'enfant a appris à lire dans sa langue maternelle, on commencera l'enseignement formel de la lecture anglaise.

"A partir du Grade III, on pourra accorder à l'enseignement du français une heure par jour tout au plus. Cet enseignement comprendra la lecture, l'étude de la langue, la grammaire, l'analyse, la dictée et la composition.

"Dans tous les grades supérieurs au grade II, le programme de toutes les matières autres que le français sera le programme officiel du Département de l'Education et les manuels seront les éditions anglaises en usage dans la province. Toutefois, les maitres pourront donner des explications dans la langue maternelle, au besoin."

Voilà notre programme de français. Nous avons droit à une heure de français par jour. Prenons-la toute.

Vous verrez également à ce que l'institutrice donne des devoirs de français que les enfants feront à la maison.

Vous exigerez encore que les enfants parlent français pendant les récréations. Autrement, l'anglais deviendra pour eux la langue usuelle, ils parleront toujours anglais entre eux, ils écriront à leurs amis en anglais et le français deviendra pour eux comme un habit de cérémonie qu'on ne met que dans les grandes circonstances.

Non seulement vous devrez donner des instructions à vos institutrices, mais vous devrez surveiller leur exécution. Il ne s'agit pas d'une surveillance continuelle et agaçante, mais d'une surveillance discrète. Il faut que vos institutrices se sentent suivies: cela aide la bonne volonté.

Troisième devoir: Vous devez **aider** votre institutrice.

Le travail d'une même institutrice peut varier énormément selon que les conditions de travail sont pour elles plus ou moins favorables.

Avant tout, faites en sorte que les élèves **aient confiance** en leur maitresse.

Quand une nouvelle institutrice arrive dans votre école, allez d'abord la renseigner sur les circonstances où elle va travailler, mettez-la en garde contre les erreurs possibles dans cette école déterminée. Si elle commet des erreurs involontaires, n'allez pas répandre cela partout, mais avertissez-la elle-même; et, devant le public, excusez-la tant que vous pourrez.

Surtout, n'allez croire indistinctement toutes les plaintes des parents. Certains parents ne sont que les porte-voix de leurs enfants. Ils ont peut-être raison, mais assurez-vous de la vérité de leurs affirmations.

Ayez surtout un soin spécial des jeunes institutrices débutantes.

Vous êtes-vous déjà posé le problème psychologique et moral d'une jeune fille qui n'a pas 20 ans et qui tout à coup se voit à la tête d'une classe ou d'une école?

Cette jeune fille a toujours vécu avec sa mère; elle est allée à l'école primaire et secondaire; elle a fait son école normale; elle n'a jamais connu de responsabilité sérieuse. Or, elle quitte tout à coup pour tout de bon la maison paternelle pour s'en aller bien loin, peut-être. La voila à son compte. Elle va gagner sa vie. Elle va prendre la responsabilité de l'instruction et de l'éducation d'un groupe d'enfants.

De plus, jusqu'ici, elle a toujours cherché à être aimable, à plaire à sa famille, à ses amis, à sourire. Mais voilà maintenant qu'elle est forcée à prendre un air sérieux, un visage sévère qu'elle n'a jamais pris,—car il lui faut de l'autorité sur son petit monde, et l'autorité est à base de crainte, et on n'inspire pas la crainte avec un visage souriant et enjoué. Et il y a là des dizaines de petites têtes malicieuses qui ne cherchent qu'à jouer des tours à la maitresse. Quelle tension nerveuse pour cette jeune institutrice!

Ajoutez à cela les fatigues de l'enseignement: il faut préparer sa classe, il faut enseigner et parler fort.

De plus, l'enseignement du français demande un supplément de travail qui ne sera pas toujours apprécié par l'inspecteur.

Enfin, il y a les plaintes plus ou moins justifiées des parents.

Et voilà notre jeune institutrice qui se retire de l'école, le soir, fatiguée.

Si, au moins, elle avait sa mère pour la soutenir et l'encourager. . . Mais souvent, elle loge chez des étrangers.

Avouez, messieurs, que cette lourde tâche demande un courage peu ordinaire.

Sans doute, la foi catholique et la fierté nationale de cette jeune institutrice lui viendront en aide.

Mais quel plaisir vous lui ferez si, de temps en temps, elle voit venir chez elle un commissaire d'école à l'air paternel et encourageant qui s'informe de son travail, de ses difficultés, de ses succès; si ce commissaire lui dit: "Mademoiselle, nous sommes contents de vous. . . Je sais que l'on a fait telles plaintes sur vous, mais j'ai prouvé que c'est exagéré. . . Il y aurait peut-être tel petit point à surveiller. . . mais avec l'expérience et avec le courage et la bonne volonté que vous montrez, cela ira de mieux en mieux. D'ailleurs, vous pouvez toujours compter sur moi pour vous aider."

Quel courage vous donnerez ainsi à vos institutrices débutantes!

Aidez-les aussi en leur donnant un salaire convenable. Vous devriez même payer plus cher les instituteurs et institutrices bilingues, puisqu'ils travaillent davantage. Il faut apprécier ce supplément de travail.

Quelques instituteurs sacrifient l'espoir d'une promotion dans les écoles anglaises pour se dévouer à l'enseignement du français et souvent, pour les récompenser, les commissaires canadiens-français coupent leurs salaires. Quand les commissaires canadiens-français se diront une bonne fois que les instituteurs bilingues valent mieux que les autres et qu'ils se décideront à les payer plus cher, ils en auront.

Mais vous me direz: "Que les instituteurs et institutrices se dévouent pour la cause française!" Sans doute, mais vous leur donnez un fort mauvais exemple de patriotisme, si vous n'avez pas le courage de faire des sacrifices pour leur donner un salaire convenable. Ils font leur part me le dit une boutade de la guerre: de dévouement. Faites le vôtre. Com- "Ce n'est pas toujours aux mêmes à se faire tuer."

Voilà donc, MM. les commissaires, un court résumé de vos devoirs: engager de bonnes institutrices catholiques et canadiennes-françaises, les diriger, les surveiller, les aider et les encourager.

Devoirs des maitres et des maitresses bilingues

Voyons brièvement les devoirs des maitres et maitresses canadiens français.

Et d'abord, comme chez les parents et les commissaires: de la fierté catholique et nationale.

Il faut que nos maitres sentent qu'ils remplissent une noble mission, qu'ils ne sont pas des unités isolées et perdues qui se débattent dans l'inconnu et le brouillard, mais qu'ils sont les membres actifs et méritants d'une grande association qui a un but déterminé et grandiose: poursuivre dans l'Ouest canadien l'oeuvre catholique et française voulue par la Providence.

Il leur faut donc au coeur un grand amour de la langue française.

Voici ce que disait un jour M. Antonio de Margerie, secrétaire-général de l'A.C.F.C. de Saskatchewan et ancien instituteur: Je préférerais de beaucoup voir dans une école, une institutrice sachant très peu le français, mais l'aimant passionnément et fière de sa race, que d'y voir une institutrice très forte en français, mais à qui sa langue ne dirait rien. La première, chérissant sa langue maternelle, pourra en inculquer l'amour dans le coeur de ses jeunes élèves; et, en grandissant, ces élèves sauront faire à leur langue une place de plus en plus grande dans leurs familles, dans leurs villages, dans leurs vies. La seconde donnera aussi ce qu'elle a: la connaissance approfondie de l'orthographe et de la grammaire, mais l'amour de la langue maternelle sera une chose inexistante. Pour les élèves de cette institution, le français, tout d'abord, n'aura pas plus d'importance que l'anglais. Et bientôt,

(suite à la page 4)

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

Les Bonnes Amies apprennent avec plaisir que Mme Maurice Lavallée, ancienne Bonne Amie Jeanne Patenaude, est l'heureuse maman d'un joli gros garçon. Félicitations aux fiers parents.

* * *

Mlle Gertrude Amyot passe une semaine de vacance à Coal Valley chez M. et Mme C. E. Barry, à son retour elle ira finir son congé à Pigeon Lake. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir.

La secrétaire.

'La guignolée des Anciens'

On nous écrit. La lettre n'est pas d'hier, mais comme elle réalise aujourd'hui sa promesse, elle n'a pas vieilli. On nous écrit: "C'est pour nous un véritable honneur de pouvoir faire notre petite part pour maintenir notre seul collège français dans l'Alberta." Un texte comme celui-là, c'est une piqûre de strychnine. On se redresse plus nerveux dans l'effort. La lettre nous vient de Saint-Paul et du cercle Niverville, de l'A.C.J.C. Lequel Cercle, dont l'activité n'est un secret pour personne, après avoir joué "Disparu" à ses fêtes de Dollard s'offre spontanément à le promener dans la région de Saint-Paul au profit de la Guignolée. Nous battons, évidemment, des mains. Voilà de la collaboration intelligente, désintéressée. A plusieurs paires de rames, la chaloupe avance plus vite.

Nous disons notre fervente reconnaissance au cercle Niverville et nous proposons l'exemple qu'il donne à ceux qui comprennent comme lui que "c'est un véritable honneur de faire sa petite part. . ."

Où nous en sommes. Les pluies de ces derniers temps n'ont pas empêché la bonne besogne. La Guignolée a déjà visité Beaumont, Saint-Albert, Morinville, Legal, Picardville, Mearns, Rivière qui Barre, Villeneuve. Partout l'accueil fut délicat et l'aumône généreuse. Les organisateurs de la campagne et les solliciteurs apprécient hautement cet encouragement précieux.

Dans Saint-Paul. Actuellement, le travail se fait dans la région de St-Paul. On ne s'étonnera pas d'apprendre que les choses marchent à merveille, dans cette atmosphère enthousiaste qui est comme une caractéristique de la région. Le Comité de la Guignolée—Turgeon, Poirier, Bernier—s'y est rendu dimanche, le 11. Réunion des Anciens du pays, joyeuse, pleine d'élan et de confiance. L'organisation fut si rapide, si facile, qu'une journée a suffi à tout. D'ailleurs Maynard est là.

A l'Exposition. Parmi les nombreux kiosques de l'Exposition provinciale, il en est un qui tire les regards des passants et qui excite irrésistiblement les appétits. Pour la Guignolée encore, par d'admirables dévouements encore, les Anciens ont leur kiosque. Plusieurs y ont mis la main, sans compter les heures ni les fatigues: Turgeon, Baril, Arial, Lefebvre,—si je voulais les nommer tous, ce serait une litanie. Un groupe de dames et de demoiselles bénévoles prennent galement à leur charge la fastidieuse besogne de la cuisine et du service. Aux dernières nouvelles, le restaurant des Anciens rapporte au moins autant qu'on espérait.

Le secrétariat.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. Dimanche, le 16 juillet, la messe de 8 h. 30 fut dite par le R. P. Deman, O.M.I., du Fort Vermilion, et à 11 h. c'est le R. P. W. Girard, O.M.I., qui officiait. Aux messes, nous avions le plaisir d'entendre parler des missions de Chipewyan par le R. P. Condert, O. M.I., qui nous en arrive, en route pour la France, la patrie qu'il n'a pas revue depuis 20 ans. Le Rév. Père a su nous intéresser profondément et toucher nos coeurs. Il a fait appel à nos prières et à notre charité. Qu'il soit assuré que les paroissiens de St-Joachim sauront prier pour ces chers indiens et feront tout en leur pouvoir pour les aider de leurs aumônes.

Retraite des Pères: Cette semaine aura lieu la deuxième retraite de nos Pères à Saint-Albert. Les Pères U. Langlois et J. A. Therrien de la maison St-Joachim y prendront part.

Retour de voyage. Le R. P. J. A. Therrien, O.M.I., nous est arrivé, dimanche matin, d'un voyage de quelques mois à Montréal.

Naissance. Il nous fait plaisir d'annoncer que M. et Mme Maurice Lavallée sont les heureux parents d'un fils né lundi matin et baptisé par le R. P. Armand Boucher, O.M.I., curé, sous les noms de Gilbert, Marcel, Emile.

M. et Mme H. E. Patenaude, grand'parents de l'enfant, ont été respectivement les parrain et marraine. Félicitations!

Résolutions...

(Suite de la page 1)

d'organiser un repas champêtre et de loger leurs petits modèles.

Ceci serait de nature à faire connaître l'admirable fonctionnement de ce cercle et, par là, créer l'enthousiasme parmi nos petits canadiens et canadiennes dans la dite région.

Lettre de remerciements

18. Il est résolu qu'une lettre de remerciements soit envoyée par le secrétaire général aux avant-gardistes de Legal pour la magnifique séance modèle donnée au congrès de 1933.

Il est aussi résolu qu'une lettre soit envoyée aux religieuses Soeurs Grises pour leur dévouement dans l'organisation de l'Avant-Garde de Legal. Une lettre devra être aussi envoyée à M. l'abbé H. Goutier, curé, pour son support et son encouragement à ce mouvement.

Comme cette séance modèle est un exemple de ce qui se fait dans les autres cercles avant-gardistes de la province, il est résolu que le congrès offre ses félicitations et ses remerciements à tous ceux qui s'occupent de cette oeuvre si importante.

Brochures agricoles

19. Les délégués réunis en Congrès expriment le voeu que tous les fermiers canadiens-français écrivent et fassent écrire aux gouvernements fédéral et provincial pour leur demander la publication et l'envoi de brochures agricoles françaises.

Appréciation des services de l'agronome bilingue

22. Attendu que nous apprécions à sa juste valeur les services rendus à notre population agricole par notre agronome bilingue, M. J.-H. Tremblay, nous encourageons nos compatriotes à faire demande auprès du département de l'agriculture, afin de continuer ces services que nous apprécions.

Liste des instituteurs

23. Il est résolu par le congrès que le secrétaire général de l'A.C.F.A. fasse une liste complète de tous les instituteurs et institutrices bilingues de la province et que cette liste soit à la disposition de toutes les commissions scolaires.

Comité de vigilance

24. Que chaque cercle soit invité à organiser un comité de vigilance afin de voir que nos fermiers qui parfois, malheureusement, quittent leurs fermes pour aller sur des homesteads ou ailleurs, soient remplacés par des nôtres et soient dirigés vers des centres canadiens-français, ainsi nous pourrons conserver nos paroisses plus homogènes.

* * *

Le comité d'éducation nommé pour formuler les résolutions sur les questions scolaires proposa les résolutions suivantes qui furent adoptées lors du congrès.

Cours de pédagogie

3. Il est proposé que l'A.C.F.A. continue ses cours annuels de pédagogie française et donne des certificats de compétence.

Certificats de compétence

4. Il est proposé que l'exécutif central donne des certificats de compétence dans l'enseignement du français aux instituteurs et institutrices qui auront subi un examen donné par l'A.C.F.A. ou qui, par ailleurs, auront donné des preuves de leur compétence. On recommande que les commissions scolaires donnent préférence à ceux qui auront obtenu ces certificats.

Diplômes du Concours de français

5. En attendant que tous aient obtenu ces certificats de compétence, on recommande que les commissions scolaires considèrent les diplômes de français des grades XI et XII du Concours de français de l'A.C.F.A. comme témoignage suffisant de compétence.

Rémunération satisfaisante

6. Que les commissions scolaires considèrent qu'un instituteur bilingue a un surcroit de travail et veuillent le rémunérer proportionnellement.

Délégués avant-gardistes

7. Considérant que les Avant-Gardes font partie de l'A.C.F.A., il est proposé qu'un délégué de chaque cercle assiste au Congrès général et qu'il y ait au moins une séance spéciale, dans une salle séparée, pour ces avant-gardistes. Il est aussi suggéré que le choix de ce délégué soit considéré comme rcompense du bon travail de l'année.

La semaine prochaine

Nous publierons la seconde partie du travail du R. P. Fortier et les discours prononcés par les orateurs de la séance solennelle de clôture.

Succès en musique

Nous apprenons que Mlle Lucille Boyer, de Morinville, élève de Mme Le Saunier, vient d'obtenir son brevet d'A.T.C.M. avec honneur, ainsi que pour l'exécution et l'enseignement.

Amendements à la constitution adoptés lors du congrès

Ajouter à l'article 5 les mots suivants:

"Est aussi membre actif, toute personne qui assiste annuellement à trois des assemblées du cercle local, requises par les Statuts et dont la contribution est payée par son cercle."

* * *

Qu'après la clausse 11 de l'article 14, soit insérée la clause 11a qui devra se lire comme suit:

"Rapport du trésorier donnant le détail des recettes et des dépenses depuis la dernière assemblée, la balance en caisse et la liste des membres qui ont payé leur contribution depuis le dernier rapport."

* * *

Que l'article 17 soit amendé de façon à se lire comme suit:

"L'assemblée annuelle aura lieu dans le mois de janvier".

Cette clause se lisait comme suit: "L'assemblée annuelle aura lieu durant le mois qui suit l'année fiscale."

* * *

Qu'à l'article 31 soient ajoutés les mots suivants:

"Une prière sera faite au commencement de chaque assemblée du Congrès pour demander les lumières de Dieu sur les délibérations."

* * *

Après l'article 33a, ajouter l'article 33a-1:

"Le texte d'un amendement à la constitution apporté au congrès, suivant l'article 33, pourra être modifié et voté comme s'il était le texte original avec le consentement de la majorité des délégués."

33a-2: "Un amendement à la constitution pourra être présenté au congrès et discuté sans avoir rempli les conditions de l'article 33, si la majorité des délégués y consent. Toutefois, aucun amendement ne pourra être définitivement adopté à moins qu'il n'ait été approuvé à l'unanimité par les délégués et, sa publication devra être faite immédiatement dans l'organe officiel."

33a-3: "Le vote au scrutin secret devra être pris sur toute question, lorsque la demande en sera faite par cinq délégués."

* * *

Ajouter à l'article 34, l'article 34AA: "A la première séance du Congrès, on formera un comité de résolutions composé de trois membres de l'Exécutif et de quatre délégués du Congrès."

34-BB: "Le comité de résolutions a le pouvoir d'amender, d'approuver ou de rejeter les résolutions qui lui sont soumises durant le congrès."

34-CC: "Tout délégué a le droit d'en appeler des décisions du comité des résolutions, devant le congrès."

* * *

Les mots suivants sont ajoutés à l'article 38: "Que les présidents de tous les cercles, en loi avec la constitution, soient membres ex-officio, de l'exécutif central."

Le congrès...

(Suite de la page 2)

"Nous sommes tout à fait chez nous, dans cette province, dit M. Laforce. N'oublions pas que cette partie du pays fut découverte par un Canadien français". Tout en évoquant le souvenir de la Vérendrye, M. Laforce rappelle que le premier blé qui a été récolté dans les plaines de l'Ouest le fut par des Canadiens français. "Ce sont les Canadiens français qui se sont emparés du sol de l'Ouest. Et ce sont les missionnaires Canadiens français qui sont venus enseigner l'évangile aux indiens. La colonisation et l'évangélisation des plaines de l'Ouest furent donc faites par des Canadiens français. Nous avons donc raison de dire que nous sommes ici chez nous, dans l'Ouest. Plus tard, cette partie du pays nous fut enlevée. Mais nous fûmes appelés à payer pour racheter ces immenses espaces cédés à une compagnie; nous avons payé pour faire construire un chemin de fer, pour donner cette partie du pays à des étrangers, nés en dehors du Canada. Nous avons été trop généreux: et ce sont les étrangers qui nous mènent aujourd'hui."

Puis, M. Laforce nous fait remarquer que partout on a les libertés que l'on prend. A l'appui de cette déclaration, il nous cite des exemples du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba.

"La raison des difficultés auxquelles nous sommes en butte provient du fait que nous n'avons pas su nous emparer du sol et le garder. C'est dans la prise du sol canadien qu'est le salut. Au lieu de coloniser nos terres, nous sommes allés coloniser les terres de l'"Uncle Sam". Dans un pays comme le nôtre, c'est le nombre qui compte. Si nous avions agi, comme nous aurions dû agir, nous serions maîtres chez nous. Mais, la majorité qui conduit à distribué les ressources naturelles du pays à des étrangers."

En terminant, M. Laforce prêche l'amour du travail et de l'économie: deux qualités essentielles pour parvenir au succès. Il recommande aussi aux pères de famille de voir à l'établissement de leurs enfants sur des terres.

APRES-MIDI

M. Paul-Emile Poirier, président de l'assemblée, présenta le rapport du comité des résolutions. Plusieurs résolutions passèrent au crible de la discussion. Ces résolutions sont publiées dans une autre colonne du journal. A 4 h., eut lieu la nomination des scrutateurs. Puis on procéda à l'élection des membres de l'exécutif. Ceux-ci, une fois élus, se réunirent immédiatement pour procéder à l'élection des officiers de l'exécutif.

BANQUET

A 7 h., un magnifique banquet, sous la présidence de M. J.-H. Julien, président du cercle de Saint-Joachim, groupa plus de cent personnes à la salle du Rose Room de l'hôtel King Edward. A l'issue du repas, M. Julien, avec beaucoup de tact et d'une façon fort goûtée de tous, proclama les noms des heureux élus.

Invité à dire quelques mots, S. H. le juge Lucien Dubuc, président général réélu de l'A.C.F.A., remercia les délégués de la confiance qu'ils avaient mise en lui en l'élisant de nouveau à un poste qu'il essaierait de remplir à la satisfaction de tous les membres de l'A.C.F.A. Il demanda à ceux-ci de coopérer avec lui afin d'assurer le succès de toutes les initiatives de l'A.C.F.A.

M. le Dr Beauchemin, 1er vice-président général de l'A.C.F.A., dit aussi quelques mots où il exprima toute sa reconnaissance aux délégués de l'avoir réélu et les assura de son dvouement le plus entier.

SEANCE DU SOIR

Le congrès devait se terminer par une séance solennelle. Une foule nombreuse remplissait toute la salle de l'école séparée. Un grand nombre de personnes du clergé régulier et séculier était présent.

S. H. le juge Lucien Dubuc présenta les orateurs de la soirée: S. H. le juge en chef Harvey, administrateur de la province de l'Alberta; S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard; Mgr Leo Nelligan, P.D., vicaire général, représentant de S. Exc. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton; l'hon. M. Reid, représentant de l'hon. premier ministre; M. le Dr J.-S. Wright, représentant de M. Oscar Boulanger, président des Fils Natifs du Canada; M. J.-E. Laforce, représentant de la société Canado-Américaine des Etats-Unis (1).

M. le doyen W.-A.-R. Kerr, de l'Université de l'Alberta qui devait prononcer un discours, ne put être présent à la suite d'une grave indisposition qui le retenait chez lui.

Au commencement de la soirée, S. H. le juge Dubuc remit aux présidents des cercles de Donnelly, Athabasca, Falher, Picardville, Lafond, les diplomes mérités par les cercles qui atteignirent leur objectif de 1932.

(1) Nous regrettons que le manque d'espace nous force à remettre à la semaine prochaine la publication des discours prononcés à la séance solennelle de vendredi soir.

VIMY

Mlle Claire Fagnant a accepté un emploi à l'hôpital Général.

On est fier de dire que dans toutes les écoles de la paroisse les syndics ont engagé des maîtresses catholiques pour le nouveau terme.

A Clover Valley: Mlle Blanche Landry a été réengagée; à Elk Park: c'est Mlle Verret de Morinville qui fera la classe; à Jeffrey: la classe sera montrée par Mlle Blois, d'Edmonton; à l'école du village: Mlle Roy, d'Edmonton, pour les hauts grades; Mlle Clyna Morin pour les juniors.

Les syndics de l'école Boudreau auront leur assemblée prochainement. Chaque institutrice s'est engagée à enseigner le catéchisme tous les jours.

Mlles Lachance et Meunier qui ont subi une opération de l'appendicite dans les hôpitaux de la ville, vont aussi bien qu'on peut espérer.

En jouant, le jeune Philippe Benjamin a été frappé par une balle au visage, ce qui nécessitait un traitement à l'hôpital.

Mlle Simone Mathot de la ville est venue dans sa famille pour y passer les vacances.

Vendredi soir, M. et Mme J. B. Lamarche et M. et Mme François Landry sont revenus de leur voyage de l'Est. Tous sont enchantés de leur voyage et de tout ce qu'ils ont vu, mais après tout il n'y a pas de place plus belle que celle du chez nous.

Dimanche après-midi une partie bien contestée a été jouée par les équipes de Springfield et de Vimy. Alignement des nôtres: Receveur, Victor Devinkowski; lanceur, Léon Huot; 1er but, Albé. Parent; 2ème but, Philippe Sehenk; arrêt-court, Paul Huot; 3e but, Wilfrid Provençal; champ droit, Napoléon Carrière; centre, Philippe Bilodeau; champ gauche, Yvon Gouin; substitut, Lucien Fagnant.

Un coup de circuit a été frappé par Wilfrid Provençal, gérant du club. Le résultat fut 10 à 12 en faveur de Vimy.

Baptême. Barbara Elizabeth, fille de M. et Mme Alfred Belland. Parrain et marraine: Albert Carrière et Mabel Powel, cousin et cousine de l'enfant.—Corr.

LEGAL

Mercredi dernier eurent lieu les funérailles de Dme Exilia Parent, de Jeffrey. La défunte avait exprimé sa dernière volonté d'être inhumée dans le cimetière de la paroisse de Legal, près de son époux, qui l'avait précédé dans la tombe il y a vingt et un ans. Elle était âgée de 79 ans. C'est M. l'abbé Sullivan, curé de Clyde, qui chanta la messe solennelle de requiem, assisté de M. l'abbé Koolen, curé de Vimy, et de M. l'abbé L. Thibault, ecclés., comme diacre et sous-diacre. M. le curé H. Goutier et les abbés R. Bérubé, vicaire, et M. Messier, ecclés. étaient présents dans le sanctuaire. La chorale de la paroisse exécuta la messe des morts avec N. Chalumeau. A. Therrien et Thos. Lessard comme solistes. Les porteurs étaient G. Patry, G. Genest, F. Sabourin, Wm Lynch, de Jeffrey, et l'hedime Lanouette et Pierre Lessard, de Legal. R. I. P.

Le cercle de l'A. C. F. A. de la paroise était représentée par neuf délégués au congrès qui se tint à Edmonton au cours de la semaine dernière. Aux délégués s'étaient jointes plusieurs autres personnes anxieuses d'être mises au courant des activités de l'Association. Tous sont revenus enchantés et émerveillés de ce qu'ils ont vu et entendu. La séance modèle que l'Avant Garde de l'école du village avait été priée de donner durant le congrès fut un succès. Les congressistes et autres personnes présentes ne tariront pas d'éloges pour la manière avec laquelle les Avant Gardistes s'exécutèrent. On admira surtout leur facilité à s'exprimer en public et leur belle diction. Ils étaient en tout vingt, filles et garçons et c'est le camion de M. J. St-Martin qui les transporta à Edmonton.

L'intérieur du bureau de poste est tout transformé et remis à neuf. C'est J. Duthel qui a été chargé de l'entreprise.

Mlle Thérèse Roy est arrivée de Beaumont pour passer quelques semaines de vacances chez ses oncle et tante, M. et Mme Jos. Préfontaine, du village.

Mme Alphidor Proulx nous a quittés avec ses enfants pour rejoindre son mari qui a été transféré à Edmonton par la compagnie C. N. R.

Deux autres familles nous quittent cette semaine rejoindre les maris, Arthur Rochon et Albert McGee qui travaillent aux chantiers de Chisholm.

Le Rév. Père Nadeau, du collège St-Jean d'Edmonton visite en ce moment les familles des junioristes et en profite pour faire du recrutement.

Baptêmes: Joseph Edmond Bertrand, né de Zénon St-Jean et Aurélie Perry. Parrain et marraine, Edmond Grégoire et Emelda St-Jean, cousin et tante de l'enfant.

Maria Cécile, née de René Cyr et Gracia Montpetit. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Montpetit, grand'parents maternels de l'enfant.

Instituteurs demandés

Maîtresse catholique, bilingue, détenant certificat deuxième classe, requise par le D. S. Landry, No 4344. Salaire $600.00 par année. Adressez toute communication immédiate à John Ed. Blackburn, secrétaire trésorier, Girouxville, Alta. (37-38)

On demande institutrice bilingue catholique pour le district scolaire de White Land, No 4506. Salaire $840.00 par an. S'adresser à A. J. Turcotte, sec.-trés., Forest View, Alberta. (37-38)

Disparue

UNE MONTRE (bracelet) est disparue des ateliers de la Survivance, samedi. Prière de retourner.

Pauline Marie Thérèse, née de Jean Piquette et Della Larose. Parrain et marraine, M. et Mme Fortunat Larose, grand'parents maternels de l'enfant.—Corr.

CHAUVIN

En visite à Chauvin la semaine dernière nous avons remarqué M. et Mme Fred Poirier et leur famille de Falher, M. Arthur Poirier, Mme André Poirier et Mlle Eva Woodley de Picardville, Mme J. A. McKenzie et ses quatre enfants de Wainwright, M. Nicholas Doucet d'Edmonton, et M. W. Goulet de Wainwright.

Vendredi dernier, 14 juillet, Chauvin était en liesse à l'occasion de la visite pastorale de S. Exc. Mgr H. J. O'Leary, archevêque d'Edmonton. Il était accompagné du R. P. Holland.

A 8 h. 30, il disait sa messe et faisait faire la première communion à un petit garçon et une petite fille, après quoi, un grand nombre de paroissiens reçurent la sainte communion des mains de Monseigneur.

A 10 h. 30, eut lieu la grand'messe chantée par le R. P. Huet. Immédiatement après la messe, Son Excellence administra le sacrement de confirmation à dix petits garçons et onze petites filles. Agissaient comme parrain et marraine de confirmation, M. J. B. Girard et Mme Eloi Gagnon. Après la cérémonie de confirmation, Mgr O'Leary adressa la parole aux enfants dans les deux langues les exhortant à l'obéissance et à la pratique de leurs devoirs de catholiques.

Un fait surtout à noter, c'est qu'il a mis tous les paroissiens dans la jubilation en annonçant lui-même l'entrée des Soeurs Sainte-Croix à Chauvin pour le terme de septembre et qu'il était heureux de les accepter dans son diocèse vu le besoin urgent qui se fait sentir parmi nous.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au R. P. Huet de retour d'un voyage dans la province de Québec. Parti depuis sept semaines le Rév. Père a parcouru une partie de la vieille province jusqu'à Sainte-Anne de Beaupré; c'est encore à ce voyage qu'il a fait les arrangements définitifs avec les Soeurs Sainte-Croix pour venir prendre notre école à l'automne.

M. Eugène Côté est parti pour Edmonton afin d'assister au Congrès de l'A.C.F.A. il doit aussi assister à l'exposition.—Corr.

CLYDE

Mme Parent vient de mourir après des années de maladie à l'âge de 79 ans. Nous offrons notre sympathie cordiale à la famille si cruellement éprouvée. L'enterrement a eu lieu à Legal. R.I.P.

M. Frédéric Fortier est reparti pour les Etats-Unis après avoir visité ses parents à Clyde et aux environs.

Les dames de la Ligue catholique ont eu une assemblée après la messe pour régler les derniers détails de notre pique-nique du 23 juillet.

—Corr.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS